

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2481 - JEUDI 10 DÉCEMBRE 2015

COP 21

20 milliards de dollars en faveur des énergies renouvelables en Afrique

En sa qualité de président de la conférence sur le changement climatique (COP 21), le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius a annoncé la mobilisation, par dix pays riches, d'une enve-

loppe de 20 milliards de dollars, en dons et en prêts, pour le développement des énergies renouvelables en Afrique. Ce montant destiné à l'Union africaine vise à pourvoir le continent de 10 GW supplémentai-

res d'énergies renouvelables d'ici à 2020 et 300 Giga-watts d'ici à 2030 dans le cadre de son initiative sur les énergies renouvelables.

Pages 9 et 16

HUMANITAIRE

La Maison des seniors ouvre ses portes à Mfilou



La présidente de la Fondation Congo-Assistance, Antoinette Sassou N'Guesso a inauguré hier la Maison des seniors de Mfilou. Ce cadre décent et confortable qui accueillera les personnes de 3e âge a coûté 2,317 milliards FCFA pour sa construction et son équipement. « C'est grâce aux donateurs,

aux sponsors que nous avons pu construire ce centre, mais il faut qu'il fonctionne », a lancé Antoinette Sassou N'Guesso qui a estimé que les personnes de 3e âge sont une catégorie souvent abandonnée aux seuls religieux dans notre pays.

Page 6

COOPÉRATION CONGO-NATIONS UNIES

Signature d'un contrat de volontariat des jeunes congolais

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique a signé hier, avec les Agences du système des Nations unies, un contrat expérimental de six mois pour le volontariat des jeunes. Ce partenariat conclu respectivement avec le Fnuap, le Pnud, le programme de volontariat des agences des systèmes des Nations unies, l'Unesco et France volontaire porte sur la formation des jeunes dans les domaines de l'éducation et de l'enseignement, en vue de servir gracieusement la communauté. Page 5

VOIES NAVIGABLES

Un tournant difficile pour l'entretien du réseau Congo-Oubangui-Sangha



Alain Robert, ingénieur coordonnateur

Le Service commun d'entretien des voies navigables (SCEVN) qui assure, depuis 1970, l'entretien des rivières Congo, Oubangui et Sangha doit prendre d'importantes décisions pour sa survie. Car, alors qu'il est confronté à des

difficultés financières inhérentes à la conjoncture au Congo et en RCA, le SCEVN doit à partir de cette fin d'année se séparer des techniciens étrangers qui en assureraient la coordination des activités. Faut-il « africaniser » sa coordination ? La réponse viendra certainement de son Assemblée générale prévue courant ce mois de décembre.

Mais, Alain Robert, l'ingénieur coordonnateur depuis 1974 de ce Groupement d'intérêt économique parle de son avenir avec une visible appréhension.

Page 3

CENTRAFRIQUE

Tension à Bangui suite au rejet de la candidature de François Bozizé

Page 7

GRANDS TRAVAUX

Les voiries urbaines de Gamboma bientôt en construction

Page 3

ÉDITORIAL

Rumeurs

Page 2

ÉDITORIAL

Rumeurs

Il suffit de tendre l'oreille partout où se pressent les Congolais jeunes et moins jeunes pour se rendre compte à quel point la chose publique devient chez nous un objet de curiosité, d'interrogation, de réflexion même. Avec, au cœur de ce débat informel, les événements à venir qui verront le pays se doter de nouvelles institutions et sans doute émerger simultanément une nouvelle génération de responsables politiques.

L'entrée en vigueur de la Constitution adoptée par référendum le 25 octobre et promulguée par le président de la République après l'approbation par le Conseil Constitutionnel le 6 novembre soulève, en effet, de nombreuses questions parmi lesquelles figurent en bonne place le calendrier des élections qui en découlera, la personnalité de celui ou de celle qui assumera le poste de Premier ministre, la formation du gouvernement de transition, les objectifs assignés aux nouveaux responsables, la recomposition éventuelle de la majorité, le regroupement de l'opposition dans un ensemble crédible, etc. etc.

Alors que la classe politique ne paraît s'intéresser qu'aux personnalités qui sortiront vainqueurs ou vaincues de la vaste partie de cartes ouverte par la nouvelle République la rue, elle, s'interroge sur les avancées économiques, sociales, culturelles et autres qui surgiront de la recomposition qui s'amorce sous ses yeux. Elle se demande si le changement des institutions qu'elle a approuvé massivement il y a un mois et demi provoquera l'évolution de la gouvernance publique qu'elle attend et espère, si elle tirera donc un réel profit du changement en préparation dans les différentes sphères de l'Etat.

Il est impossible, bien sûr, de répondre aujourd'hui à ces questions. Mais ce que l'on peut tenir pour certain est le fait qu'au plus haut niveau de l'Etat, les attentes de la rue sont prises en compte et que le calendrier des échéances à venir sera fortement influencé par l'impatience que manifestent les citoyens de façon informelle. D'où cette idée que les trois ou quatre mois à venir pourraient voir se concrétiser les changements institutionnels prévus dans la nouvelle Constitution.

Comme l'a dit le président de la République à son retour du Sommet Afrique-Chine, nous ne devrions pas tarder à être fixés sur ce point et c'est très bien ainsi.

Les Dépêches de Brazzaville

BONNE GOUVERNANCE

Le Congo parmi les pays les plus touchés par la corruption

Dans une déclaration rendue publique à Brazzaville, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de lutte contre la corruption, le président de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, Lamy Nguelé, a rappelé la nécessité de promouvoir l'intégrité, la responsabilité ainsi que la bonne gouvernance.

Cette journée est, en effet, commémorée cette année sous le même thème qu'en 2014 : « Rompez la chaîne de la corruption ». Il s'agit, selon Lamy Nguelé, d'une interpellation renouvelée d'autant plus que le phénomène de la corruption freine le

développement des Etats et menace la stabilité des nations. « *Le classement de Transparency International sur la corruption, pour l'année 2014, place la République du Congo au 152^e rang sur 175 pays. Une telle tendance mérite impérativement d'être inversée, faute de quoi, l'émergence de notre pays d'ici à l'an 2025, tant souhaitée, risque d'être freinée* », a alerté le président de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude.

Il a, par ailleurs, invité les Congolais à interioriser cette interpellation et à faire, chacun à son niveau, un examen de conscience, afin de relever ce défi par un sursaut collectif. Pour rappel, la Journée internationale de lutte contre la corruption a été instituée le 9 décembre de chaque année, par les Nations unies, afin de marquer la détermination de la communauté internationale à parvenir et à lutter contre ce phénomène dévastateur. « *Il est vrai que face à l'ampleur prise par ce phénomène, il peut paraître illusoire, d'estimer qu'un tel exercice aurait une quelconque prise sur la réalité. En effet, l'espoir d'une société exempte de corruption a depuis longtemps quitté, le cœur de bon nombre de nos concitoyens* », a conclu Lamy Nguelé.

Parfait Wilfried Douniama



« **Le classement de Transparency International sur la corruption, pour l'année 2014, place la République du Congo au 152^e rang sur 175 pays. Une telle tendance mérite impérativement d'être inversée, faute de quoi, l'émergence de notre pays d'ici à l'an 2025, tant souhaitée, risque d'être freinée** »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzo-
ukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gyspie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-
gnet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

La société chinoise CGCOC envisage de construire des parcs industriels au Congo

Le superviseur marketing de ce groupe, Li ZHI a invité, le 8 décembre dernier à Brazzaville, le ministre à la Présidence de la République, chargé des Zones économiques spéciales (ZES), Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, à se rendre en République populaire de Chine, en vue de la signature d'un mémorandum à ce sujet.

Cette invitation a été lancée au cours de l'audience que le ministre congolais des ZES a accordée au superviseur chinois de CGCOC, lui indiquant que « l'exemple qui a été retenu de la Chine, aujourd'hui, vis-à-vis des pays africains par rapport à la mise en place des Zones économiques spéciales, c'est l'exemple de l'Ethiopie ». Li ZHI a, à cet effet, signifié : « Après la signature du mémorandum on peut commencer l'autre aspect, le financement et l'accord commercial. Je crois que ça va aller très vite ». Il a aussi invité le ministre congolais des ZES à vi-



Tête à tête entre le ministre et le superviseur de la société chinoise CGCOC

siter le siège de cette société en Chine et aussi en Ethiopie dans les meilleurs délais.

A cette occasion, le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a rassuré la

partie chinoise que le moment est arrivé où ils doivent réaliser cette volonté, et reste ou-

vert à toute suggestion de la société chinoise CGCOC.

Donnant son accord de principe, le ministre des ZES a dit que « le plus important est qu'il faut obligatoirement qu'on ne perde plus de temps ». Mettant en pratique les instructions du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, il a souhaité aller jusqu'au bout en vue d'atteindre, dans ces parcs industriels, l'objectif de créer de l'emploi.

Ce qui rassure le ministre à la Présidence de la République, c'est que la coopération sino-congolaise relève du gouvernement de la République populaire de Chine. A cet effet, la délégation ministérielle congolaise a rencontré le vice-ministre chinois du Commerce lors du forum sur la coopération sino-africaine en Afrique du sud dont les entretiens s'avèrent fructueux.

Guillaume Ondzé

BOUENZA

Madingou bientôt doté d'un marché central moderne

L'ouverture des offres, en vue de la mise en œuvre incessante de ce projet, a eu lieu le 08 décembre à la Délégation générale aux grands travaux (Dggt), en présence des entreprises soumissionnaires.

Financée entièrement par le budget de l'Etat, la construction du marché central de Madingou intègre le cadre des projets de la municipalisation accélérée du département de la Bouenza, dont Madingou, en tant que chef-lieu, abritera cette année, la dernière fête tournante de l'indépendance. Pour ce projet, il s'agit de la construction d'un nouvel édifice impliquant les travaux de génie civil ; de plomberie sanitaire ; de menuiserie bois et d'électricité. Du point de vue technique, les travaux à réaliser portent, entre autres, sur la construction du gros œuvre ; la construction d'une toiture et l'étanchéité ; le revêtement et le carrelage ; le faux plafond ; la peinture ; l'installation de la protection incendie ainsi que les aménagements extérieurs. Au total, dix sociétés ont soumissionné à ce projet d'intérêt socio-économique, qui a pour objectif d'offrir un cadre de vente et d'achat idéal aux populations du chef-lieu du département de la Bouenza. En effet, pour réaliser les travaux, ces dix sociétés qui ont, toutes, présenté une garantie bancaire de 30 millions, ont proposé, dans l'ensemble, des montants qui varient entre 1.179.892.104 FCFA et 3.964.512.975 FCFA, pour un délai d'exécution des travaux allant de 6 à 18 mois. Pour la coordonnatrice des marchés publics à la GGGT, Lydia Jacqueline Mikolo, la construction du marché central moderne de Madingou est la réponse du gouvernement pour l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Conformément à la réglementation du code de passation des marchés publics, l'adjudicataire du marché sera connu après la tenue de la session de la commission de passation des marchés publics.

Firmin Oyé

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Six soumissionnaires en lice pour la construction des voiries urbaines à Gamboma

Afin de mailler le territoire national en infrastructures de base permettant de desserrer progressivement les contraintes qui se posent au quotidien des populations, le gouvernement s'est engagé à financer les travaux d'aménagement et de bitumage des voiries urbaines de la ville de Gamboma, dans le département des Plateaux.

Les avenues concernées par ce projet de modernisation sont, entre autres, Bitsene (1415ml), Diawara (1104ml), Ensoa (1060ml), Etab, Fraternité (1768ml) et Obaba (2653ml). Les avenues du Lycée de la République (1930) et celle qui traverse Gamboma (3126), seront également aménagées, soit un total de 15.098ml de réseau routier pour l'ensemble de la ville de Gamboma.

L'ouverture des plis relatifs à ce projet a eu lieu le 2 décembre au ministère de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands travaux. CSCEC, CEAS Astraldi, CRBC, Sino-hydro, SP construction et SGE-Congo sont les sociétés ayant soumissionné aux offres. Les montants des offres qu'elles ont proposées varient entre 38 et 59 milliards de FCFA, pour une durée d'exécution des travaux allant de dix à quatorze mois.

C'est dans la dynamique de consolider les acquis de modernisation du pays, que le gouvernement est en train de mailler le territoire national en infrastructures de base, a rappelé Jacqueline Lydia Mikolo, coordonnatrice des Marchés publics.

Lopelle Mboussa Gassia

VOIES NAVIGABLES

Alain Robert au terme de 40 ans d'entretien du réseau Oubangui - Sangha

L'ingénieur coordonnateur du Service commun d'entretien des voies navigables (SCEVN) quitte ses fonctions en cette fin d'année 2015, après avoir, plus de 40 ans durant, aidé le Congo et la Centrafrique à tenir en état de navigabilité le réseau fluvial Oubangui-Sangha. Le départ d'Alain Robert arrive alors que de grands défis se posent au Groupement d'intérêt économique qu'il dirigeait de main de maître, posant de facto la question de l'avenir de cette structure.

A la question de savoir que deviendra le Groupement d'intérêt économique pour le Service commun d'entretien des voies navigables - (GIE- SCEVN) après son départ, Alain Robert a paru perplexe. Sans doute, reconnaît-il qu'entre l'entité et lui, les liens sont plus qu'inextricables. « 40 ans, on peut dire que le service s'est beaucoup personnalisé », reconnaît-il, avant d'avouer qu'il aurait voulu quitter l'entreprise dans une conjoncture différente de celle d'aujourd'hui.

Au bord de la crise ?

Le SCEVN a mission de maintenir en état de navigabilité les rivières Oubangui et Sangha au profit des armateurs du Congo et de la République centrafricaine (RCA). A cet effet, il s'est doté d'un matériel approprié qui lui permet de baliser ces cours d'eau, procéder au dérochage, au dragage des seuils sablonneux et aux travaux hydrographiques. Depuis sa création en 1970 sur les cendres de l'Agence Trans équatoriale (Atec), la coordination du SCEVN est tenue essentiellement par des « coopérants ». Ce sont des ingénieurs et techniciens européens installés à Brazzaville et à Bangui. Alain Robert est à leur tête depuis 1974. Ce service a bénéficié du soutien financier de la coopération française, et de l'aide de l'Union européenne. Au titre de la coopération française, le port de Rouen accompagnait jusque-là techniquement la structure en mettant à sa disposition des spécialistes. Ce partenariat montre désormais un air d'essoufflement, dû notamment aux problèmes financiers. Car, même si l'UE, à travers le 10e Fed, accompagne le service jusqu'à fin 2016, même si une nouvelle convention de financement de plus de 4 milliards FCFA venait d'être signée le 13 octobre dernier avec la BDEAC, la tendance est à l'africanisation du SCEVN et les efforts financiers du Congo et de la RCA sont de plus en plus sollicités.

Mais, compte tenu de la conjoncture économique, les contributions financières des deux pays manquent souvent à l'appel depuis 2014, mettant à mal le partenariat

avec le port de Rouen. Conséquence, des techniciens français sont sur le point d'être rapatriés. Ainsi, alors qu'il doit amorcer le tournant de son africanisation, le SCEVN perd à la fois en capacité financière et en ressources humaines, d'où des inquiétudes sur l'avenir de l'entretien des voies navigables. Néanmoins, Alain Robert reste optimiste sur la capacité des cadres africains à mener à bien la mission, « car à Bangui comme à Brazzaville, j'ai travaillé avec des collaborateurs compétents », a-t-il estimé.

Une longue histoire d'entretien des voies navigables

Le Service commun d'entretien des voies navigables a été créé en 1970 par le Congo et la RCA qui l'ont placé sous la tutelle de leurs agences nationales de transport respectives (ATC et ACCF). Il devait ainsi prendre le relais de l'Agence Trans équatoriale qui assumait la mission d'entretien des voies navigables sur les réseaux Congo - Oubangui - Sangha depuis l'époque coloniale et mettre en place une coopération régionale.

« Je suis arrivé dans ce service en juin 1973 à Bangui. Des opportunités m'ont amené à Brazzaville en mars 1974 par le fleuve et j'ai vécu alors le premier arrêt de la navigation sur l'Oubangui », explique Alain Robert. D'abord adjoint, il est vite devenu coordonnateur de ce service dont il est aujourd'hui le témoin de toutes les mutations.

Suite aux difficultés des agences nationales, le SCEVN s'est mué en Groupement d'intérêt économique en 2007, avec les mêmes voies navigables à entretenir. Pendant plus de 40 ans, le service a été financièrement soutenu par la coopération française et l'Union européenne à travers les 3^e, 5^e, 6^e, 9^e et 10^e Fonds européen de développement (FED). Que de souvenirs ont jalonné le parcours que nous évoque Alain Robert, bien au-delà des tâches répétitives d'entretien des voies navigables. Le remblaiement de Mossaka fait partie de ces moments. « Nous le faisons depuis longtemps dans les années 70, 80... on mettait du sable à la demande des autorités. Puis en 2005, une étude a été réalisée pour faire à la fois le remblaiement de Mossaka et la protection des berges. Nous avons commencé les travaux en septembre 2006 et avons travaillé comme sous-traitant dans ce marché avec l'Etat congolais (la société GNAC étant titulaire) jusqu'en 2013. C'est le grand marché que le SCEVN-GIE a eu avec l'Etat congolais », s'est rappelé l'ingénieur coordonnateur qui va quitter l'entreprise et le Congo non sans pincement au cœur. « Ce pays pour moi c'est plus de 40 ans de ma vie, je me suis marié ici, j'ai eu des enfants... On ne part pas comme ça sans regret ».

Thierry Nougou



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)
MINISTÈRE DU PLAN ET DE L'INTEGRATION

PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE (PACADEC)



« RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR UNE MISSION D'APPUI À LA PRÉPARATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS ET À LA GOUVERNANCE SECTORIELLE FORÊT/BOIS (PACIGOF) »

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : 2100155019170

N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-001

1. La République du Congo a obtenu un don du Groupe de la Banque Africain de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise « PACADEC ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de « Recrutement d'un cabinet de consultants pour une mission d'appui à la préparation de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance sectorielle Forêt/Bois (PACIGOF) ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- Présenter les objectifs du projet ;
- Présenter la liste des biens et services aux bénéficiaires ;
- Préparer le lancement du projet en organisant des ateliers de formation sur les procédures de la Banque en matière de décaissement,

d'acquisitions et de gestion financière ;

- Examiner la liste des biens et services et définissez les enchainements souhaitables en phase d'acquisition, y compris par l'identification des lotissements possibles ;
- Déterminer grâce à la planification opérationnelle, le chemin critique de mise en œuvre du projet ;
- Etablir un diagramme de Gant sur toute la durée du projet pour montrer le cheminement des activités de la première à la dernière année ;
- Elaborer un plan d'opérations sur toute la durée du projet ;
- Elaborer l'ensemble des termes de références du projet ;
- Elaborer en relation avec la CEP et les bénéficiaires le manuel des procédures administratives et comptables ;
- Assurer la formation des personnels concernés au logiciel de gestion comptable et financière, y compris la production automatisée des états financiers et rapports de gestion pertinents ;
- Assurer en relation avec les bénéficiaires et en particulier le SPM et le RAFC, la préparation du Programme de Travail, Budget Annuel (PTBA) et le PPM et s'assurer des dispositions des moyens humains de la cellule d'exécution ;
- Assister au démarrage du projet.

3. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires, expérience dans les missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « au Code des Marchés Publics de la République du Congo » qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi à vendredi de 08 heures à 16 heures (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 21 décembre 2015 à 11 heures, heure locale et porter expressément la mention : « Recrutement d'un cabinet de consultants pour une mission d'appui à la préparation de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance sectorielle Forêt/Bois (PACIGOF) ».

L'adresse à laquelle les manifestations d'intérêt doivent être envoyées est la suivante :

Ministère du Plan et de l'Intégration
 Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)
 A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur des Projets PADE-PACADEC

Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
 Tél : (242) 06 668 24 31 / 05 574 18 75 ;
 e-mail : pade.pacadec@yahoo.fr

Le Coordonnateur

Joseph MBOSSA



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)
MINISTÈRE DU PLAN ET DE L'INTEGRATION

PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE (PACADEC)



« RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN ORGANISATION ET SYSTEMES D'INFORMATION EN VUE D'AIDER A LA REFORME DES PROCEDURES DU CENTRE DES FORMALITES DES ENTREPRISES (CFE) DU CONGO »

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : 2100155019170

N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-001

1. Le Projet d'Appui au Climat des Affaires et à la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC) est un projet d'assistance technique d'un montant de 10 milliards de francs CFA cofinancé par la Banque Mondiale et la République du Congo à hauteur de 50% respectivement.

L'objectif du projet PACADEC est d'aider à la diversification de l'économie congolaise en mettant un accent particulier sur la promotion des investissements et le développement du secteur privé congolais hors pétrole. Les secteurs hors pétrole privilégiés sont ceux dans lesquels la République du Congo dispose d'un potentiel significatif ainsi que des avantages comparatifs établis. Il s'agit notamment des secteurs de l'agroalimentaire, du transport, de la transformation du bois et des mines.

Le PACADEC s'appuie sur une stratégie double : (1) Le développement des chaînes de valeurs au sein des secteurs cités avec comme objectif de conserver toutes les étapes de transformation dans le pays de manière à créer des emplois valorisants et durables ; (2) Le développement et l'appui aux PME/PMI créatrices d'emplois et susceptibles d'appuyer le développement durable de ces chaînes de valeurs.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

La présente consultation vise à préparer l'informatisation du Centre des Formalités Administratives des Entreprises (CFE) pour améliorer ses performances et améliorer la qualité des services offerts aux entreprises ainsi que l'efficacité de la mise en œuvre des activités de ce Guichet Unique.

Il s'agit de mener, en collaboration et en concertation avec le personnel du CFE et toutes les administrations et autres parties prenantes au Guichet Unique du CFE, une description des processus administratifs et des procédures existante et se projeter dans la cible décrite par les études précédentes pour décrire les domaines fonctionnels à informatiser. Cette étude permettra de lancer une consultation pour le choix de solutions logiciels sur des domaines à déterminer. Les attributions de la mission du consultant s'inscriront en continuité avec les études précédentes, dont nous rappelons ci-dessous le contenu :

- Recensement des lignes d'activité ou processus de tâches en partant des missions principales et des fonctions du CFE par rapport à sa mission et ses objectifs de Guichet Unique pour la création des entreprises. Il y a lieu de s'assurer, lors de l'enquête, que les données collectées sont complètes et dépourvues de toutes particularités occasionnelles, et que les facteurs externes influençant l'atteinte des objectifs sont inventoriés (concordance avec les descriptions d'emploi, les comportements du personnel, l'existence de capacités spécialisées, l'absence de ligne d'activité nécessaire à la réalisation de l'objectif, la surcharge du poste, ligne d'activité disponible et non pourvue ou assignée, ...);

- Analyse détaillée des liens entre les processus et la détermination de leurs effets sur la qualité des services offerts par le CFE, doit être établie par rapport à ses objectifs ; le recours à la méthode SWOT (Points forts, Points faibles, Opportunités, Risques) pourrait aider à identifier les problèmes, proposer des solutions adéquates, et établir des indicateurs permettant de renseigner sur les progrès réalisés par rapport aux résultats attendus ;
- Elaboration d'une matrice d'actions appropriées susceptible d'éliminer les dysfonctionnements, de contribuer à réduire le nombre de procédures, le niveau des coûts, et augmenter la productivité du personnel du CFE ainsi que la qualité des services offerts aux entreprises ;

3. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires, expérience dans les missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « au Code des Marchés Publics de la République du Congo » qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi à vendredi de 08 heures à 16 heures (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 23 décembre 2015 à 11 heures, heure locale et porter expressément la mention : « TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN ORGANISATION ET SYSTEMES D'INFORMATION EN VUE D'AIDER A LA REFORME DES PROCEDURES DU CENTRE DE FORMALITES ADMINISTRATIVES DES ENTREPRISES (CFE) ».

L'adresse à laquelle les manifestations d'intérêt doivent être envoyées est la suivante :

Ministère du Plan et de l'Intégration
 Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)
 A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur des Projets PADE-PACADEC

Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
 Tél : (242) 06 668 24 31 / 05 574 18 75 ; e-mail : pade.pacadec@yahoo.fr

Le Coordonnateur

Joseph MBOSSA

À VENDRE

OCH du CHU
Terrain nu à côté de l'Asile
Batignoles Avenue des 3 Martyrs Papa Gaz 750m
Avenue Boueta Bongo à Ouenzé.

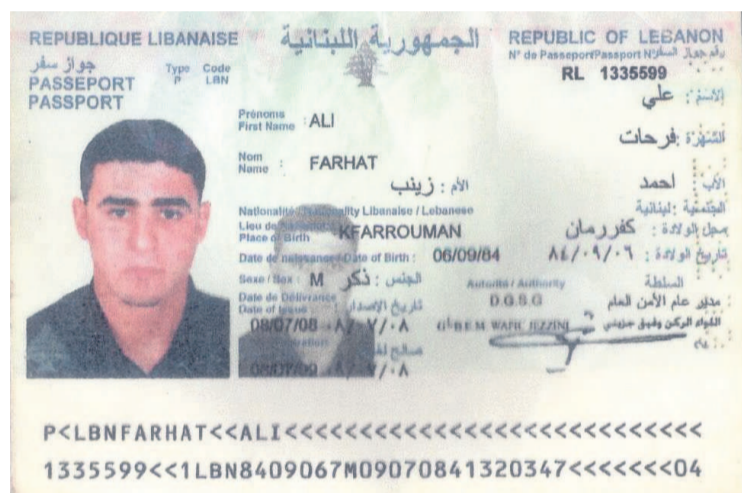
À LOUER

BOUTIQUE
Loutassi / rue Mayombe

VILLA CENTRE VILLE
À côté de la Gare

CONTACT : 05 512 63 21

OBJET PERDU



Monsieur Ali Farhat, de nationalité libanaise dit avoir perdu son passeport lors d'une course qu'il a effectué le 27 novembre dernier à bord d'un taxi qui l'avait pris du centre ville de Pointe-Noire au rond point Ilama. Il prie toute personne de bonne volonté qui l'aurait ramassé de l'appeler au numéro 06-687-10-84 ou encore au 05-538-80-80. Merci d'avance.

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

COOPÉRATION CONGO-SYSTÈME DES NATIONS UNIES

Signature d'un contrat de volontariat des jeunes

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire, de l'alphabétisation et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso, a signé le 9 décembre, le contrat de volontariat des jeunes avec les Agences du système des Nations unies au Congo, représentées par son coordonnateur Antony Ohemeng Boamah.

Ce contrat est à sa phase expérimentale pour une durée de six mois, de janvier à juillet 2016, et porte entre autres sur la formation, l'éducation, l'enseignement. Cette phase expérimentale qui pourrait aboutir à la signature d'un contrat définitif a pour devise : « *éduquons les autres pour notre avenir*

cessus d'appartenance au corps de volontariat, le ministre a précisé : « *Lorsque vous êtes inscrit au volontariat, vous êtes engagé à donner une partie de votre temps, savoir et énergie aux autres. Toutes les fois que le ministère aura besoin de vous pour exécuter n'importe quelle activité*



Le ministre Anatole Collinet Makosso au milieu des volontaires

à tous ». Le programme de volontariat concerne les jeunes sortis des écoles de formation et en fin de cycle universitaire afin de s'engager dans un travail d'intérêt communautaire. En effet, le ministre Anatole Collinet Makosso, a expliqué que le contrat signé avec les agences Fnuap, Pnud, le programme de volontariat des agences du système des Nations unies, l'Unesco et France volontaire est le résultat du travail effectué depuis deux ans sur la mise en œuvre du dispositif permettant la fluidité et l'occupation de la jeunesse. « *Ce dispositif a été recommandé par le président de la République dans les lettres de mission et obéit également à la politique internationale d'autonomisation et de plein épanouissement de la jeunesse* », a-t-il indiqué.

d'intérêt communautaire, vous serez pris selon votre profil. Après l'exécution de la tâche vous intégrez le corps des jeunes volontaires ». Pour le coordonnateur résident des systèmes des Nations unies au Congo, Antony Ohemeng Boamah, ce contrat est une collaboration entre les agences du système des Nations unies avec le Congo. Ces agences interviendront chacune dans son domaine en vue d'encadrer la jeunesse congolaise dans l'exercice du volontariat. Il a, par ailleurs, assuré le Congo de leur appui pour atteindre les objectifs visés par le ministère. Rappelons que quelques jours avant la signature dudit accord le ministre Makosso avait annoncé le 5 décembre la création d'un service civique volontaire au sein de son département. A l'occasion de la célébration de la journée internationale

des volontaires, le ministre a indiqué que l'Etat congolais entend promouvoir très prochainement un service civique volontaire à travers lequel près de 1000 jeunes se verront confier des tâches dans le secteur de l'éducation. « *Je ne doute pas un seul instant de l'engagement que ce dispositif va créer auprès des jeunes car je crois à ce programme et plus largement au volontariat car c'est le chemin, celui de la vie et d'un développement durable.* », a-t-il rassuré. Par ailleurs, le ministre de la Jeunesse a invité ces jeunes administrés à s'investir davantage dans la préservation de l'environnement. « *De nombreux soubresauts générés par l'action de l'homme sur l'environnement nécessitent que chacun de nous s'implique de plus en plus pour garantir à l'ensemble de l'humanité une existence saine et durable.* », a insisté Collinet Makosso. Plusieurs personnalités et diplomates présents à l'évènement dont l'ambassadeur sud-africain au Congo, Richard Baloyi et le représentant résident du système des Nations unies dans le pays, Anthony Ohemeng-Boamah, ont, eux aussi, appelé à plus d'engagement des jeunes en faveur de l'environnement. Instituée en décembre 1985 par l'ONU, la Journée internationale des volontaires ou bénévoles est célébrée le 5 décembre de chaque année. « *Le monde bouge et toi ? Viens volontaire !* », est le thème choisi pour les festivités de cette année. Après une activité de planting d'arbres à la Patte d'oie, à Brazzaville, les nombreuses organisations bénévoles citées précédemment ont organisé une exposition et une grande soirée culturelle en compagnie des jeunes artistes locaux.

Lydie Gisèle Oko et Fiacre Kombo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Développer une communication efficace avec son équipe et sa hiérarchie	3 jours	7 au 9 décembre 2015
Gagner du temps et gérer ses priorités	3 jours	14 au 16 décembre 2015

***Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.**



Institut Africain de Perfectionnement et de Renforcement des Capacités

Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

SOLIDARITÉ

La Maison des seniors de Mfilou ouvre officiellement ses portes

La présidente de la Fondation Congo-Assistance, Antoinette Sassou N'Gusso, a procédé le 9 décembre, à l'inauguration de ce cadre décent et confortable, construit dans le 7^e arrondissement de Brazzaville pour accueillir les personnes âgées. La cérémonie s'est déroulée en présence de quelques membres du gouvernement dont Emiliene Raoul des Affaires sociales, Catherine Embondza Lipiti de la Promotion de la femme et Jean-Marc Thystère Tchikaya des Hydrocarbures.

Les travaux de construction et d'équipement de l'hospice des seniors de Mfilou ont coûté environ 2,317 milliards FCFA dont 90% financés sur fonds propres de la fondation. En effet, construit sur un terrain de 9000m², cette structure a une capacité d'accueil de 30 chambres dont 26 à double lits. On y trouve notamment deux bâtiments et des annexes, comprenant, en autres, une grande paillote ; une bibliothèque ; une chapelle ; une salle de consultation et de soins ; un réfectoire ; un local technique contenant une chambre froide et une laverie ; un groupe électrogène d'appoint avec 225 KVA ; un forage hydraulique.

Présentant les caractéristiques techniques de l'ouvrage, le se-



Antoinette Sassou N'Gusso coupant le ruban symbolique ; crédit photo Adiac

crétaire général de la Fondation Congo-Assistance, Michel Mongo, a rappelé que l'établissement épousait, dans sa conception architecturale, le contour du logo de cette ONG. Il a également salué l'esprit d'abnégation, de courage et de dépassement de soi de la présidente de la fondation dans la résolution des multiples problèmes des personnes vulnérables. Pour lui, Antoinette Sassou N'Gusso fait partie des personnalités pour qui l'amour du prochain, le respect des valeurs

de solidarité et de partage constituent l'épine dorsale de leur passage sur terre. « La chaleur des échanges avec les anciens qui était longtemps recherchée dans nos contrées, s'étiole progressivement au profit d'une soi-disant modernité. L'Afrique qui est toujours ouverte à toutes les influences, tourne malheureusement le dos à ceux qui faisaient son essence. Le spectacle désolant de nos anciens ballottés au gré de nos humeurs, ne pouvait laisser

indifférent nos sociétés », a-t-il rappelé.

La première dame du Congo a, de son côté, indiqué que la construction de ce centre est le fruit des dividendes que la fondation a récoltés lors de la célébration de son 30^e anniversaire. « Nous aidons souvent les enfants, les malades, mais aujourd'hui nous avons pensé aux personnes du 3^e âge pour qu'elles puissent se souvenir un jour que la Fondation Congo-Assistance leur avait doté d'un cadre décent.

Ce sont souvent des religieux qui pensent à cette catégorie de personnes, même l'Etat n'intervient pas souvent. C'est grâce aux donateurs, aux sponsors que nous avons pu construire ce centre, mais il faut qu'il fonctionne », a expliqué l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Gusso, instruisant l'administrateur-maire de Mfilou à veiller à l'entretien de la structure afin de ne pas permettre aux bandits d'opérer.

S'exprimant au nom de la population, l'administrateur-maire de Mfilou, Eugénie Opou, a assimilé cette action à un cadeau de Noël qui leur est offert par anticipation. « Par cet acte, vous mettez en avant cette solidarité qui nous fait souvent défaut. Vous apportez là une des solutions d'une vieillesse digne et participative. La population de notre arrondissement ne se laissera plus tomber dans les travers, elle veillera cette fois-ci à ce que cette œuvre perdure et puisse servir de génération en génération », a-t-elle promis.

Notons qu'après l'inauguration de la Maison des seniors de Mfilou, Congo-Assistance entend mettre en service d'autres structures construites à travers le pays, notamment à Sibiti, dans la Lékoumou, à Pointe-Noire et à Mokeko, dans la Sangha (le lancement de 50 hectares de production agricole).

Parfait Wilfried Douniama

Le groupe UBA célèbre 10 ans d'opérations au Ghana

Une décennie des réussites reconnues UBA Ghana a célébré son dixième anniversaire cette semaine. L'ouverture de la filiale UBA Ghana en 2005, a cristallisé l'ambition du groupe UBA de devenir la banque pour l'Afrique et pour les Africains.

UBA Ghana a été le premier pas de la stratégie panafricaine du groupe UBA, le début de ce qui s'est révélé être un voyage extraordinaire, avec la présence de UBA dans 19 pays Africains mais aussi à New York, Paris et Londres. Cet important anniversaire a été marqué par une série d'événements à Accra, Ghana, qui ont mis en lumière l'engagement de UBA à fournir des services et des solutions financières de qualité, et également son engagement aux côtés de ses clients (grandes comme petites entreprises) mais aussi de la communauté.

Le conseil d'administration du groupe UBA a, pour la première fois de l'histoire de la banque, choisi Accra comme lieu pour la réunion du conseil. Parmi les questions à l'ordre du jour était la poursuite du développement de la banque et l'expansion des activités du groupe en Afrique et dans le monde. Le choix du Ghana comme lieu de discussion de ces questions essentielles illustre bien l'engagement de UBA à respecter sa feuille de route Panafricaine. Bien qu'étant fière de ses racines nigériennes, l'ambition panafricaine de UBA demeure et servira de moteur pour façonner la destinée de l'Afrique, en contribuant à augmenter le commerce, à briser les barrières et financer la croissance. Selon le Président du Conseil d'Administra-



tion de UBA, M. Tony Elumelu s'adressant à l'audience ghanéenne à l'occasion de ces célébrations « Nous faisons la banque de cette manière parce que nous souhaitons unir l'Afrique au monde » M. Elumelu en compagnie d'une délégation de UBA Ghana ainsi que des membres du conseil d'administration du groupe ont eu le privilège d'avoir une audience avec le Président John Mahama de la République du Ghana. Les échanges étaient axés sur les moyens par lesquels UBA pouvait établir un partenariat avec la République du Ghana, dans sa volonté de créer une nation dynamique, qui entend s'établir comme une puissance économique en Afrique.

Le conseil s'est également rendu à l'Académie d'Accra, où se tenait l'évènement "Read Africa" qui est une initiative de la fondation UBA qui vise à travers l'ensemble de ses filiales en Afrique à encourager la jeunesse à la lecture en générale mais

plus particulièrement à la lecture des œuvres d'auteurs africains. La session d'Accra a vu la participation exceptionnelle de la célèbre auteure, Ama Ata Aidoo, qui a lu, en compagnie de la Directrice Exécutive des Ressources du groupe UBA, Obi Ibeke, des extraits de son livre « The girl who Can » (la fille qui pouvait). L'évènement qui avait accueilli des élèves de l'Académie d'Accra et du Lycée de Jeunes filles Wesley, a vu ses jeunes recevoir des discours inspirants et des copies de l'œuvre grâce à l'appui de la fondation. Ce programme a souligné l'importance de l'apprentissage qui est un processus qui dure toute la vie et a mis en avant la culture de la quête perpétuelle du savoir.

Les festivités se sont achevées avec une soirée de gala organisée par UBA Ghana qui a eu lieu à l'Hôtel Kempinski, un hôtel nouvellement ouvert à Accra. Étaient présents à cette soirée les élites du monde

de la finance et des affaires du Ghana, dont le gouverneur de la Banque centrale du Ghana, ainsi que le Conseil d'administration du groupe et de UBA Ghana, les clients fidèles de la banque et les membres du personnel de longue date. Le thème de la soirée pour la célébration de cette décennie de réussite a été illustré à travers la poésie, la musique, et la danse. Et comme le Président du conseil, M. Tony Elumelu CON, l'a dit succinctement : ceci était « un remerciement pour un travail bien fait. Cela a été un privilège de vous servir pendant les dix dernières années et nous tous à UBA avons hâte de pouvoir vous servir pour les nombreuses années à venir »

Une mention spéciale a été faite au Dr Awele Elumelu, membre de base du Conseil d'administration de UBA Ghana. D'autres pionniers de UBA Ghana parmi les employés ont été également reconnus pour leur service de longue date auprès des clients.

Avec le regard tourné vers l'avenir, UBA Ghana continuera sa mission de démocratisation des services bancaires au Ghana, en soutenant les entrepreneurs ghanéens, ces hommes et ces femmes qui par leur travail créent une Afrique nouvelle, en faisant grandir leurs affaires au Ghana et au-delà. UBA Ghana c'est un réseau de 25 agences, avec plus de 17 000 clients, qui grâce à la révolution numérique, offre des services de banque électronique tout en continuant de délivrer les services bancaires de base en apportant des solutions dans les délais et en soutenant les grandes et les petites entreprises dans la réalisation de leurs objectifs financiers.

PRÉSIDENTIELLE EN CENTRAFRIQUE

Tensions à Bangui après le rejet de François Bozizé

La tension est montée d'un cran mardi à Bangui après l'éviction de François Bozizé à la course présidentielle. Peu après la publication des candidats, des tirs ont été entendus dans la capitale centrafricaine.

La Cour constitutionnelle a retenu 30 candidats sur les 44 qui ont déposé les dossiers pour se présenter au scrutin. L'ancien président François Bozizé et Patrice Edouard Ngaïssona, ancien leader anti-balaka sont parmi les recalés. Et non contents de cette éviction, les partisans des deux candidats recalés sus-cités ont, non seulement tiré en l'air, mais ils ont aussi érigé des barricades dans les rues de Bangui.

Ce mécontentement a été surtout exprimé dans les quartiers réputés fidèles à François Bozizé et Edouard Ngaïssona. Il s'agit notamment de Boy Rabe, Combattants et Gobongo dans le nord de la ville, mais d'une partie de la ville aussi vers PK9, au sud-ouest. Résultat : presque toutes les rues de la capitale sont restées désertes et les boutiques fermées.

Pour justifier le refus de la candidature de l'ancien président, la Cour constitutionnelle a invoqué deux raisons fondamentales : l'absence de preuve de son inscription sur les listes électorales et l'article premier de l'accord de Libreville signé en janvier 2013 interdisant à François Bozizé de briguer un nouveau mandat.

Quant à Patrice Edouard Ngaïssona, il se voit reprocher son casier judiciaire et des créances auprès d'entreprises d'Etat pour un montant de plus de 500 millions de francs CFA. À Michel Amine, la Cour constitutionnelle lui reproche d'avoir été condamné dans une affaire de faux passeport. L'invalidation de 14 autres candidatures a été expliquée par plusieurs raisons entre autres dossiers incomplets, absence du versement de la caution de 5 millions de FCFA, condamnations à la justice pour ne citer que ces arguments utilisés.

Parmi les dossiers retenus, l'on peut citer ceux d'anciens Premiers ministres comme Martin Ziguélé, Anicet Georges Dologuélé ou Faustin Touadéra. Il y a aussi une douzaine d'anciens ministres dont Karim Mekkassoua, Désiré Kolingba, Cyriaque Gonda, Jean Willybiro-Sacko ou Jean Serge Bokassa.

Nestor N'Gampoula

QUESTION D'ACTUALITÉ

Par divers moyens les lecteurs des Dépêches de Brazzaville font remonter vers nous des questions de bon sens que tout le monde se pose plus ou moins directement. À compter de ce jour nous publierons chaque jeudi dans notre quotidien l'une ou l'autre de ces questions auxquelles nos lecteurs sont appelés à répondre en respectant strictement les règles suivantes : texte court (100 mots au maximum) et courtois (ni insulte, ni grossièreté)

Notre adresse : E-mail : <lesdepechesbzbv@gmail.com>

* Qu'en est-il du Mbongui ?

Le soir dans nos villages autour d'un grand feu les sages, les vieillards, les jeunes, les notables se réunissaient pour régler leurs divergences. C'était l'arbre à palabres où le linge sale se lavait en famille. Pourquoi ne pas mettre en exergue cette sagesse bantoue qui a fait ces preuves ? Pourquoi nos acteurs politiques n'arrivent-ils pas à privilégier les vertus du dialogue à l'africaine dans l'épineux problème qu'est la gouvernance électorale, à s'asseoir autour d'une table et trouver un consensus dans l'intérêt suprême de la nation et non d'un clan ou d'une ethnie ?

*Réactions à la question :

Qu'attendons-nous de la COP 21 ? (LDB N°2475 du jeudi 3 décembre 2015)

Ghislain MALEBA

Adjoint Chef de Service Informatique et télécoms à la CIB

«La Conférence de Paris comme d'autres Conférences n'aboutira à rien... Car les grands pays industrialisés tels que la Chine, premier pays pollueur du monde envisage de réduire sa pollution en 2030 et les Etats-Unis et autres pays industrialisés avaient signé les traités de Rio, Kyoto, Copenhague, Cancun et celui de Durban le résultat est le même. A ma connaissance ces pays doivent payer les grosses amendes aux pays moins pollueurs ou soutenir les projets sur la déforestation dans mon pays. L'Afrique centrale précisément le bassin du Congo est le deuxième poumon écologique dans le monde.»

Marel Jovin KIYINDOU

«Bonjour,

Nous attendons de cette COP 21 un accord historique où les pays industrialisés prendront leur responsabilité en mettant à la disposition des pays Africains qui subissent les effets du changement climatique, un budget important qui va permettre à ces derniers de lutter contre la dégradation de l'écosystème.»

Le candidat Xavier Sylvestre Yangongo, en campagne à Brazzaville

Candidat indépendant à la présidentielle, Xavier Sylvestre Yangongo a réuni, lundi, plusieurs centaines de ses compatriotes au palais des Congrès, à Brazzaville. S'il est élu, a-t-il dit, il mettra à profit son expérience militaire et sa parfaite connaissance du pays au service de la paix et la restauration de l'autorité de l'Etat.

D'abord, le général de corps d'armée justifie le choix de Brazzaville, « c'est ici à Brazzaville, que mon père, feu président Barthélémy Boganda, a fait une partie de sa formation sacerdotale, c'est ici même, que le président fondateur B. Boganda a été élu président du grand Conseil AEF, c'est ici, qu'il a bien reçu le Général De Gaulle pour négocier l'accession à la souveraineté internationale de l'Afrique noire, c'est ici, que le Général De Gaulle a prononcé le discours rejetant le gouvernement de Vichy ».

Aujourd'hui, c'est alors ici, a-t-il déclaré, que je m'engage à sauver notre pays envahi, depuis près de trois ans, par des groupes armés étrangers. « C'est ainsi qu'en ma qualité d'officier général, avec une parfaite connaissance



Xavier Sylvestre Yangongo la Centrafrique », a martelé l'homme politique. Né le 31 décembre 1946 à Brazzaville, le général Xavier Sylvestre Yangongo est le fils du feu Yangongo Norbert (frère cadet du président Barthélémy Boganda), un ancien officier de police qui fut chef de poste de commissariat de police de Poto-Poto et Ouénzé, à Brazzaville. Il est marié et père de 8 enfants. Général de corps d'armée, il a occupé plusieurs fois la fonction de ministre dans son pays, dont celle de la Défense nationale. Il est actuellement libéré de toutes les responsabilités militaires actives.

A la question de savoir, quelle est réellement sa principale motivation, « je viens pour restaurer la dignité perdue du peuple centrafricain et l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire, pour désarmer tous les groupes armés, ainsi que retablir l'harmonie entre fils et filles de

Fiacre Kombo

BURUNDI

L'UE entend geler sa coopération avec Bujumbura

L'Union européenne a reçu, le 8 décembre, à Bruxelles, une délégation burundaise conduite par le ministre des Affaires étrangères, Alain Willy Nyamitwe. Les autorités de Bujumbura ont été invitées pour assurer l'UE des mesures prises pour favoriser le respect des droits de l'Homme et des principes démocratiques dans leur pays. À l'issue des négociations, Bujumbura n'a pas convaincu les 28 en la matière.

Tenant compte du fait que le Burundi n'ait respecté ni les droits de l'Homme, ni l'Etat de droit, ni la démocratie, l'UE a annoncé son désir de geler prochainement sa coopération avec Bujumbura. Bruxelles a estimé que les positions « exprimées par Bujumbura ne permettent pas de remédier aux manquements essentiels de son partenariat » avec le Burundi, souligne l'UE dans un communiqué. Les projets de coopération en cours seront donc gelés, exceptées les actions de type humanitaire ou bénéficiant directement aux populations.

Malgré cette première mesure issue de la concertation entre les deux parties, l'UE attend un signal positif du Burundi à savoir: l'engagement ferme du gouverne-

ment burundais à participer dans les meilleurs délais au dialogue. Les 28 attendent donc des gages de bonne volonté dans le cadre du respect des droits de l'Homme de la part du régime de Pierre Nkurunziza. Ils ont prévenu que si la violation des droits humains se poursuit à travers le Burundi, la seule option à prendre en pareille circonstance sera inévitablement de rompre la coopération avec ce pays. « L'engagement ferme du gouvernement burundais à participer dans les meilleurs délais au dialogue, selon le vœu du Conseil de Sécurité de l'ONU, constituera toutefois un signal positif », poursuit l'UE.

En somme, Bruxelles a assuré qu'elle continuera à suivre avec attention la situation au Burundi. L'UE a, en outre, réitéré sa disposition à des discussions constructives, et veiller sur les engagements concrets et crédibles que pourront prendre les autorités burundaises, tant sur la question du respect des principes démocratiques que ceux liés aux droits de l'Homme. L'enjeu est de taille puisqu'il concerne la reprise d'un programme de coopération de 432 millions d'euros pour les cinq prochaines années.

Plusieurs points ont figuré à

l'ordre du jour de la rencontre : réouverture des médias privés, sécurité pour les journalistes et les défenseurs des droits de l'Homme. S'y ajoutent la nécessité d'une justice équitable, et d'enquêtes sérieuses sur les allégations de torture et/ou d'exécution extrajudiciaire. La reprise d'un dialogue inclusif sous médiation internationale et la mise en place d'un plan de sortie de crise ont fait également partie des sujets abordés. En ce qui concerne la situation sécuritaire, l'UE a demandé la poursuite du désarmement en présence d'observateurs internationaux.

La dégradation des relations entre Bruxelles et Bujumbura ne date pas d'aujourd'hui, mais depuis le début de la crise, la partie européenne n'a jamais été si catégorique sur le manque de bonne volonté du pouvoir burundais. Les sanctions brandies à l'encontre du régime suivent celles annoncées précédemment par les Etats-Unis ainsi que celles de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), l'organisation sous régionale, de retirer provisoirement son siège de la capitale burundaise.

N.N'G.



EN PANNE DE CREDIT ?
LA SOLUTION A TOUT MOMENT
Recharge et gagne **100%**
de bonus avec **airtel money**
Compose ***128*2#**



Clément Ogilvy

LE RESEAU DES SMARTPHONES



L'Afrique doit définir une politique énergétique

Le continent africain comptera plus de deux milliards d'habitants d'ici à une trentaine d'années. Ce boom démographique, sans précédent, confronte l'Afrique au défi majeur du développement d'une énergie durable, dont les fondements permettront d'accompagner sa transformation économique, tout en intégrant les préoccupations environnementales de la planète, souligne un rapport

Intitulé: « L'énergie en Afrique à horizon 2050 », ce rapport donne les différentes orientations qui permettront à l'Afrique de répondre à ses besoins en matière d'énergie. Alors que les discussions de la COP 21 visent à un accord mondial tentant de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, l'Afrique entend peser sur le débat.

Le continent africain est la première victime des conséquences du dérèglement climatique, alors qu'il émet moins de 3,8% des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Le constat est accablant pour un continent qui concentre 15% de la population mondiale, mais représente seulement 3% de la demande mondiale en énergie primaire. Cette faible consommation constitue un véritable frein à son « décollage » économique et social. L'accès à l'électricité est indispensable pour sortir le continent africain de la pauvreté et améliorer ses infrastructures de santé et d'éducation.

Il y a urgence : l'Afrique doit définir une politique énergétique lui permettant de s'engager sur le chemin d'une croissance durable. Mais comment éviter que le réveil industriel de l'Afrique ne passe par une consommation massive d'énergies fossiles, comme en Chine ou en Inde ?

La sous-alimentation en énergie, un défi vital pour l'Afrique

Sur l'ensemble du continent, plus de la moitié des 54 pays africains affichent un taux d'électrification de moins de 20%. Les taux sont notamment très bas pour la Centrafrique (3%), le Tchad (4%), le Congo Kinshasa (9%), mais atteignent 85% en Afrique du Sud. Au niveau géographique, alors que l'Afrique du Nord affiche un taux d'électrification de 99%, celui de l'Afrique subsaharienne se limite à 32% et il est de seulement 14% en zone rurale. Seuls 42% des Africains ont accès à l'électricité, contre 75% dans les pays développés.

De fortes disparités à l'intérieur du continent

30 % de la population africaine vit en Afrique du Nord ou en Afrique du Sud, mais ces deux régions représentent à elles seules 80 % de l'énergie consommée par l'ensemble du continent (hors biomasse). L'électricité produite en Afrique est très onéreuse pour les ménages : le coût de revient d'un kWh pour un ménage africain peut monter jusqu'à 4, contre 0,15 pour un ménage européen. C'est pourquoi la consommation de la biomasse, énergie gratuite, représente 80% de l'énergie consommée en Afrique subsaharienne (principalement bois de chauffe et charbon de bois).

L'énergie consommée est polluante et néfaste pour la santé

Bien qu'elle soit polluante et néfaste pour la santé, la consommation de charbon représente ainsi 60% environ de la consommation d'énergie de l'Afrique subsaharienne, principalement destinée à la cuisson et au chauffage. Mais en ce qui concerne l'énergie commerciale, le pétrole reste la plus importante en Afrique subsaharienne, hors Afrique du Sud.

Gouvernance et financement énergétique en Afrique

Il n'est pas possible d'envisager à court terme la disparition de l'utilisation du bois de feu. Il apparaît donc urgent de développer sur une échelle massive la distribution de foyers améliorés, une mesure simple et peu coûteuse. Pour favoriser l'électrification rurale, l'une des solutions réside dans la production et la distribution décentralisée, à partir de solutions hors réseau et mini réseaux, via (solaire photovoltaïque, micro-hydraulique, méthanisation). Mais il reste des difficultés à surmonter: sur le plan technique, politique et financier, la distribution, la production.

Sur le front de la gouvernance, le rapport recommande le renforcement des cadres réglementaires pour la sécurisation des investissements et l'instauration d'une fiscalité transparente. Sur le plan des financements, il faut un investissement de 50 milliards de dollars par an, d'ici à 2030, pour atteindre un taux d'accès à l'électricité proche de 80%.

Qui paiera la transition énergétique en Afrique ? Le rapport demande que la part du Fonds vert de l'ONU consacrée à l'Afrique, soit portée à 50% contre 27% aujourd'hui.

Le rapport « L'énergie en Afrique à horizon 2050 », est le travail de l'Association pour le développement de l'énergie en Afrique (ADEA) et Eurogroup Consulting et la participation du think tank Club 2030 Afrique.

Noël Ndong

Laurent Fabius annonce un apport de 20 milliards de dollars en faveur des énergies renouvelables en Afrique

Le président de la COP21, Laurent Fabius, a annoncé la mobilisation de 10 pays (Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni, Union européenne, Suède, Pays-Bas) pour apporter 10 milliards de dollars de financements publics d'ici à 2020 (prêts et dons) à l'Union africaine (UA) sur les énergies renouvelables (AREI) afin de fournir 10 GW supplémentaires d'énergies renouvelables d'ici à 2020 (10 millions de KW) et 300 GW d'ici à 2030.

« L'Afrique a demandé au monde de l'aider à augmenter de 10GW d'ici 2020 ses capacités en énergies renouvelables. Depuis, la France a soutenu, notamment dans le cadre du G7, l'élaboration par l'Union africaine de l'initiative sur les énergies renouvelables, lancée lors de cette COP 21. Cette initiative me tient particulièrement à cœur. Elle ré-

pond au déficit dramatique d'accès à l'énergie que subissent les populations, les entreprises, les écoles, les hôpitaux d'Afrique », a déclaré Laurent Fabius.

« Aujourd'hui, plus de la moitié des habitants du continent n'ont pas accès à l'électricité. Demain, ce besoin d'énergie sera d'autant plus fort que la population africaine devrait doubler d'ici à 2050 et atteindre 2,4 milliards d'habitants », a-t-il poursuivi, citant le Premier ministre béninois, Lionel Zinsou : « Le droit à la lumière et à la connectivité est un nouveau droit humain ».

Le président de la COP21 a appelé à un saut technologique, celui du déploiement des énergies renouvelables sur le continent africain. « L'Afrique a été pionnière dans le paiement par téléphonie mobile : de même, elle peut devenir le vaisseau amiral du déploiement des énergies renouvelables. Les conditions naturelles

sont réunies : l'Afrique dispose d'un des plus grands potentiels au monde en énergies renouvelables », a-t-il estimé.

L'initiative de l'Union africaine sur les énergies renouvelables a pour objectif de fournir 10 GW supplémentaires d'énergies renouvelables d'ici à 2020 (10 millions de KW) et 300 GW d'ici à 2030. Elle doit permettre d'accélérer sa dynamique. « L'Afrique attend de votre Conférence non seulement un accord intergouvernemental – et nous connaissons ses priorités dans les négociations en cours – mais aussi des solutions concrètes pour répondre à ses défis immédiats », a souligné Laurent Fabius.

Pour Laurent Fabius, la réponse aux besoins de l'Afrique doit être collective, et sa volonté de développer l'accès aux énergies renouvelables et de s'engager vers un développement sobre en carbone soutenu.

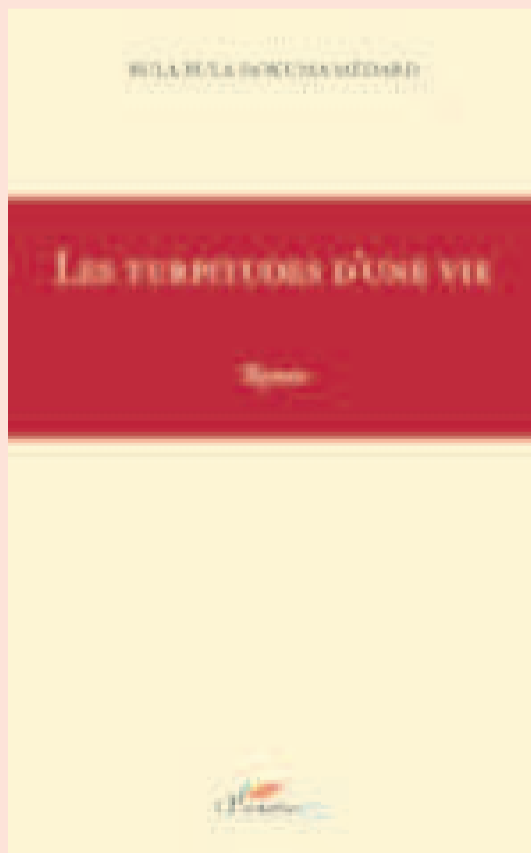
N.Nd.

LITTÉRATURE

« Les Turpitudes d'une vie », deuxième roman de Médard Isokuma Bula Bula

Il s'agit dans ce roman écrit en deux parties, d'une scène d'inceste commis par Kalidiata avec sa mère Mamou, une veuve qui depuis deux ans, ne connaît pas d'homme et, tombe enceinte mystérieusement. La deuxième partie relate la vie d'un jeune homme qui ne connaît pas la peur.

Comment puis-je l'avoir ? se demande-t-elle. Face au doute, Mamou se confie à Dieu, elle se dit qu'un jour Dieu finira par lui parler. Au quatrième mois de sa grossesse, la veuve trouve



la réponse à ce mystère. Son fils aîné Kalidiata, âgé de seize ans est l'auteur de cette grossesse. Au fait qu'est ce qui a poussé Kalidiata à commettre cet inceste ? Tout est parti d'un fait. Un soir après une longue causerie avec sa mère, celle-ci, prise de sommeil, se couche au salon.

Dans son sommeil, elle laisse son corps à découvert, le fils ayant passé son regard, d'un coup d'œil au départ innocent plonge dans l'imagination et trouve les moyens qui lui permettent de revoir la nudité de sa mère.

Chaque soir, sa mère prend une tasse de café avant d'aller se coucher, Kalidiata met dans cette tasse de café la drogue en poudre, quelques minutes après, Mamou s'endort profondément, deux heures plus tard, elle se réveille brutalement et voit quelqu'un en train de la déshabiller, elle à tout de suite reconnu son agresseur, elle sursaute du lit en lançant : « mon Dieu, est-ce possible que ce soit toi mon fils ? tu es un sorcier, tu m'as donc tuée. »

Elle crie au secours et quelques temps après, sa maison s'est envahie par des voisins et Mamou résume la situation. Certains de ses voisins sortirent gênés, honteux et des petits groupes se forment autour d'eux et se mettent à répercuter l'information. « C'est un sorcier cet enfant, il mérite d'être tué ajoute un passant. »

Avant que Kalidiata ne puisse commettre l'acte, à force d'imaginer certaines choses, il avait déjà créé un petit trou dans le plafond juste au niveau de la chambre de sa mère, il y montait dès qu'il voyait Mamou prendre les ustensiles de toilette pour se baigner. Il y restait jusqu'à ce qu'elle finissait son bain et quand sa mère regagnait sa chambre, Kalidiata contemplait la nudité de celle qui l'a enfanté. Le désir incestueux l'habita, il se procura de la drogue en poudre, la versa dans la tasse de sa mère, et profita pour passer à l'acte. Par la suite, Kalidiata est incarcéré. Serait-il innocenté ?

Médard Isokuma Bula Bula, l'auteur du roman est originaire de la République démocratique du Congo, médecin Anesthésiologiste, enseignant à l'Institut Supérieur des Techniques Médicales de Kinshasa. Il est auteur de la « vie des autres », « les Turpitudes d'une vie » et de plusieurs articles scientifiques.

Rosalie Bindika



**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)
MINISTÈRE DU PLAN ET DE L'INTEGRATION**

PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE (PACADEC)



« RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'INFORMATISATION, LA MISE EN RESEAU ET L'INTERCONNEXION DU CENTRE DES FORMALITES DES ENTREPRISES (CFE) AVEC LES ADMINISTRATIONS PARTENAIRES »

Référence de l'accord de financement : Don n° 210 015 5019170-CG

La République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat relatif à « l'informatisation, la mise en réseau et l'interconnexion du Centre des Formalités des Entreprises avec les administrations partenaires ».

La mission du consultant consiste à accompagner l'informatisation du CFE, (i) à partir des processus rénovés, (ii) sa mise en réseaux et (iii) assurer son interconnexion avec les administrations partenaires.

De manière spécifique, l'étude vise à fournir les prestations suivantes découpées en deux lots (Installations et formations connexes et fourniture de matériels) :

Lot 1 : Installations et formations connexes
A- Installations
• Système d'information sur plateforme WEB avec :

1. Réalisation préalable d'un audit fonctionnel pour délimiter le périmètre et tracer la feuille de route ;
2. La rédaction du Cahier des Charges ;
3. La rédaction d'un manuel de procédures ;

4. La révision des procédures ;
5. Les formulaires de la liasse ;
6. L'organisation et le management du changement ;
7. Dématérialisation, télé-procédure et mise en œuvre de guichet unique.

B- Formations Connexes
• Réseau informatique avec :

1. Prestation logicielle, celle-ci vise à assister et accompagner le CFE à acquérir une solution permettant de gestion des formalités des guichets uniques. Cet accompagnement comprendra, (i) l'élaboration du cahier des charges, (ii) Benchmark des solutions, (iii) l'accompagnement au déploiement, (iv) la réalisation et l'adaptation comprenant les développements spécifiques et les tests et recettes ;

2. Les logiciels en guichets uniques pour :

- a. Installation en réseau ; (i) Faire l'état des lieux ; (ii) identifier les structures concernées hormis (les antennes départementales et les administrations partenaires) ; (iii) Définir les procédures de l'administration du réseau ; (iv) Installer et configurer le système informatique au niveau central, dans les antennes départementales et les administrations partenaires ; (v) connecter le niveau central avec les antennes départementales ; (vi) Déterminer le plan de formation de l'administrateur réseau ; (vii) Former le personnel impactés du siège, des antennes et des

administrations partenaires à l'exploitation du réseau informatique installé ;
b. Former et accompagner le personnel ;
c. Mise en œuvre du système de gestion de données (Base de données) ;
d. Elaboration du Manuel des procédures ;
e. Choix et mise en œuvre (intégration) du progiciel de formalités de création d'entreprise ;
f. Formation du personnel du CFE au métier d'appui à l'entreprise et à la gestion des offres (structures et réponse aux appels d'offre)
Population cible : Personnels du CFE (siège et antennes).

L'unité de coordination du PACADEC invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures (heure locale).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées / envoyées par courrier ou courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 23 décembre 2015 à 11 heures (Heure locale) et porter expressément la mention : « RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'INFORMATISATION, LA MISE EN RESEAU ET L'INTERCONNEXION DE LA MAISON DE L'ENTREPRISE DU CONGO (MEC) BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO »

L'adresse à laquelle les manifestations d'intérêt doivent être envoyées est la suivante :

Ministère du Plan et de l'Intégration
Unité de Coordination du Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise
A l'attention: M. Joseph MBOSSA

Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 668 24 31 / 05 574 18 75 ; e-mail : pade.pacadecc@yahoo.fr

Le Coordonnateur

Joseph MBOSSA

AVIS DE RECRUTEMENT !

Un Projet de la place est à la recherche du personnel en vue de former une équipe composée de 3 maitres Chiens.

Ceci concerne toutes les personnes susceptibles de remplir les conditions

ci-après :

- être disponible de travailler le week-end ;
- Avoir une bonne moralité ;
- être disponible de se mouvoir dans toute l'étendue du territoire National ;
- Avoir l'esprit de sacrifice ;
- être âgé entre 20 et 40 ans ;
- être sportif

Cet avis est valable du 10 au 31 décembre 2015.

Pour des amples informations, veuillez nous joindre par e-mail ou téléphone :

06 813 24 22 ;

corvus.corax@volny.cz



NECROLOGIE

Mme Makambo Suzanne, Onfoura Nancy, Ngouba Fanny et Ngouba Francelle annoncent le décès de Mbia Binette Léa, survenu le 5 décembre 2015 à Brazzaville à l'hôpital de base de Talangai.

La veillée mortuaire à lieu au n°16, rue Loango à Poto-Poto, Brazzaville.

Le programme de l'inhumation se présente comme suit :

Lundi 14 décembre 2015 :

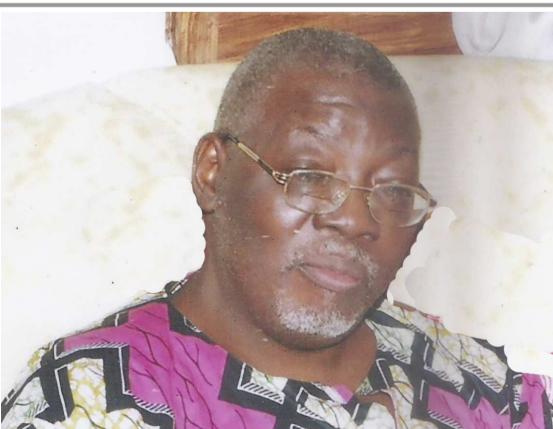
- 9h00 : levée de corps à la Morgue municipale de Brazzaville ;
- 10h00 recueillement au domicile familial ;
- 12h00 : messe de requiem en la basilique Sainte-Anne ;
- 14h00 : départ pour le cimetière Bouka ;
- 16h00 : fin de cérémonie.



Armelle Bardèche Mounzeo, agent des Dépêches de Brazzaville, Lambert Ebomi, Henriette Angonga, Letsaka Akondzo informent les Parents, amis et connaissances du décès de Inès Ebomi survenu le mardi 1^{er} décembre 2015 au Maroc. La veillée mortuaire à lieu au n°86 de la rue Bonga Ouénzé vers l'Avenue Boueta-Mbongo.

La dépouille mortelle arrive à Brazzaville ce jeudi 10 novembre à 2h00 par le vol de Royal Air Maroc.

L'inhumation aura lieu, le samedi 12 novembre au cimetière Bouka.



La famille Dos Santos, Henri Domingos et les enfants Christian, Anita, Dorintha ainsi que les enfants de troupe promotion 1961-1964, annoncent le décès du general Dos Santos Felien, survenu le 27 novembre 2015 à Cotonou (Benin)
La veillée mortuaire se tient au, 59, rue Mongo à Poto-Poto.

LITTÉRATURE

Bernard Binlin Dadié, lauréat de l'édition 2015 du prix Jaime Torres Bodet

L'écrivain Ivoirien Bernard Binlin Dadié a remporté l'édition 2015 du prix Unesco Jaime Torres Bodet en sciences sociales, humanités et art décerné par la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, sur recommandation d'un jury international. La cérémonie de remise du prix sera organisée au début de l'année prochaine.

Bernard Binlin Dadié, célèbre intellectuel de Côte d'Ivoire, a été sélectionné parmi les candidats venus de vingt pays différents. Après un examen minutieux des candidatures, le jury international

du prix a unanimement recommandé sa consécration comme lauréat de l'édition 2015 du prix, estimant qu'il est un pionnier et un géant de la littérature africaine. Son œuvre est un classique

de la littérature francophone et représente une contribution exceptionnelle aux objectifs du prix. Né en 1916 à Assini en Côte d'Ivoire, Bernard Binlin Dadié est un essayiste, romancier, dramaturge et poète prolifique ainsi qu'une figure publique. Dans ses écrits, influencés par ses expériences avec le colonialisme pendant son enfance, il essaie de connecter les messages des

contes populaires et traditionnels africains avec le monde contemporain. Son humanisme et son désir d'égalité et d'indépendance des Africains et de leur culture sont très répandus dans ses écrits. Bernard Binlin Dadié fut très actif dans le mouvement pour l'indépendance de son pays natal et, après l'indépendance de la Côte d'Ivoire en 1960, il occupa plusieurs hautes fonctions gouvernementales, y compris celle de ministre de la culture de 1977 à 1986. Il était intensivement engagé au travail de l'Unesco, avant d'en être de 1964 à 1972 membre et Vice-président du conseil exécutif.

Décerné tous les deux ans, le prix vise à récompenser les efforts d'une personne, d'un groupe de personnes ou d'une institution internationale qui oeuvre dans le développement du savoir et

de la société à travers l'art, l'enseignement et la recherche en sciences sociales et humaines. Il est destiné à promouvoir des initiatives pionnières qui peuvent contribuer au développement, à la diffusion et à la consolidation des valeurs de l'humanité.

Le Prix tire son nom de l'éminent poète, romancier, essayiste et diplomate mexicain Jaime Torres Bodet, qui fut aussi l'un des membres fondateurs de l'Unesco et directeur général de l'organisation de 1948 à 1952. Le Prix, créé à l'initiative du Dr. José Narro Robles, Recteur de l'Université Autonome du Mexique (UNAM), souligne les liens étroits entre l'Unesco et l'Unam.

Le lauréat recevra un diplôme et une récompense de cinquante mille dollars des États-Unis d'Amérique.

Hermione Désirée Ngoma

SOIREE CAMEROUNNAISE BRAZZA-KIN-PONTON

Avec DANY DANILO EXTRAIT DU FUTUR ALBUM *Règlement Interieur*

Interprétatoin des anciennes gloires de la Musique Camérounaise -Congo-laise-RDC

Date : 19 et 31 Décembre 2015

Lieu : Karaoké Les Diplomates (Centreville)

avec la participation de tous les artistes Kamer au CONGO et pas mal d'Artiste Congolais et de la RDC Rumba, Zouk, Makossa, Humour, Comédie, Afro-beat & Reveillon

CONCERT LIFE

PAF : 5.000 FCFA X 2
2 Consommations

Infoline : 05.560.75.58 / 01.134.14.74

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE **Vigne de Brazza** Toile Méditerranée du Marché Total

SPECTACLE

Djason philosophe the winner, el vencedor, el caliente et l'orchestre Super Nkolo Mboka en concert, tous les dimanches à partir de 15h00 au bar

Terrasse du Night club **Five stars**, 120 rue Boundji, Talangai, 2° sortie Nord en allant vers Petit-chose-ba-jardin

entrée: consommation 1500FCfa



VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI au VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES CÉRAMIQUES MUSIQUES

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS





L'art dans sa **Généralité,** de la **Tradition** à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou N'Gusso** immeuble les manguiers (Mpila) dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

ORGANISATION DU DIALOGUE NATIONAL

L'impatience gagne du terrain

La préparation de ce forum national en vue d'élections apaisées prend déjà du retard après le dépassement du délai butoir fixé par l'ordonnance présidentielle le convoquant.

Le délai butoir fixé par le chef de l'État dans l'ordonnance convoquant le dialogue national pour la mise sur pied du comité préparatoire chargé de régler tous les détails liés à l'organisation de ces assises vient d'être dépassé sans que cette structure ne voit le jour. Celle-ci devrait, au terme de l'article 2 de l'ordonnance présidentielle, être installée dans un délai ne dépassant pas dix jours à dater de la signature de l'ordonnance présidentielle. Ce qui retarde le processus lié à l'organisation de ces assises qui, visiblement, prend du retard. Et pourtant, tenant compte du travail laborieux qu'est censé abattre ce comité préparatoire notamment dans la fixation du nombre des participants et de la durée du forum,

sans oublier d'autres détails techniques liés à son organisation, l'on craint qu'il prenne tout son temps avec le risque de retarder davantage la tenue des assises.

Face aux remous qui se font déjà sentir sur la scène politique nationale au regard des atermoiements qui caractérisent l'organisation de ce forum national, la présidence de la République s'est voulue plutôt rassurante. Un communiqué lu tard dans la nuit du 8 décembre à la RTNC et portant la marque du directeur du cabinet du chef de l'État a assuré que le fameux comité préparatoire était en voie d'être constitué et que sa mise sur pied était tributaire de la médiation entre les parties menée par l'envoyé spécial de l'ONU pour les Grands lacs, Saïd Djinnit. Après avoir conféré avec les différents animateurs de la scène politique congolaise concernés par la perspective du dialogue, le médiateur de l'ONU a mis le cap sur Bruxelles où il s'est entretenu avec Étienne Tshisekedi, le leader de l'UDPS en convalescence



Des membres de la société civile pendant les consultations pre-Dialogue

dans la capitale belge depuis août 2014. Les consultations menées actuellement par l'émissaire onusien, à en croire le communiqué de la présidence, viseraient la désignation du facilitateur international et participeraient à la « dé-

« marche constitutive » du comité préparatoire.

Nonobstant les assurances de la présidence de la République, de nombreux congolais piaffent déjà d'impatience vu que les choses tirent en longueur. Tout, pour

ainsi dire, reste circonscrit autour de l'UDPS, l'une des rares forces politiques de l'opposition ayant accepté de participer au dialogue avant de se rétracter. Le challenge, pour Saïd Djinnit, consiste pour l'heure à tenter de ramener l'UDPS à la raison de sorte à trouver un point d'harmonisation avec la majorité. En effet, le parti d'Étienne Tshisekedi a déclaré ne plus se sentir concerné par le dialogue dans son format tel que retenu par Joseph Kabila en refusant notamment la codirection majorité-opposition qui relèguerait, selon lui, la facilitation internationale au second plan. Tout l'enjeu du dialogue reposerait, au stade actuel, sur la capacité du médiateur à convaincre Étienne Tshisekedi à renoncer à ses exigences qui bloquent le processus au point de s'interroger finalement sur sa réelle volonté d'y participer.

Alain Diasso

INONDATIONS À KINSHASA

31 morts enregistrés en trois semaines

En attendant l'assistance promise par l'autorité urbaine, les sinistrés qui passent la nuit à la belle étoile sont exposés aux diverses intempéries de ces derniers jours.



Un quartier de Kinshasa inondé

Jamais la ville de Kinshasa n'a connu des précipitations d'une telle ampleur (450 mm) que celles qui se sont abattues pour la seule période du 17 novembre au 6 décembre. Les dégâts tant humains que matériels sont innombrables et attestent le niveau des dommages causés. D'après les autorités, au moins trente et une personnes auraient perdu leur vie à la suite des pluies diluviennes intervenues pendant les trois dernières semaines. Les quartiers situés le long du fleuve Congo et de son affluent ont été les plus touchés. L'inondation ayant résulté de la crue observée sur la rivière Ndjili a causé des dégâts, détruit des maisons et jeté dans la rue leurs occupants devenus, par la force des choses, des sans-abris. L'usine de captage d'eau de la Régideso installée dans ce rayon a vu ses équipements être endommagés. Les dernières pluies qui se sont abattues en amont de la rivière Ndjili, notamment dans la province du Kongo Central et à Kinshasa n'ont hélas pas épargné ce site stratégique. Quatre machines ont été avariées à la suite du contact avec les eaux qui ont quitté le lit de la rivière. La divagation des eaux de la rivière serait consécutive au rétrécissement du lit de cette rivière.

Une situation qui, d'après le directeur général de la Régideso, Ernest Mukalay, serait provoquée notamment par la volonté des riverains qui ont choisi d'agrandir leurs parcelles en ouvrant délibérément des décharges le long de la rivière. Ce qui rendrait difficile la coulée des eaux. Une situation qui a entraîné le dysfonctionnement de l'usine qui n'a plus été en mesure de fournir de l'eau potable, pendant quelques jours, dans cette partie de Kinshasa. Aux quartiers Salongo (Limete), Ndanu et De Bonhomme de la commune de Matete, les sinistrés ne se comptent plus. Ils sont plusieurs centaines à avoir perdu leurs habitations. Ils passent leurs nuits désormais à la belle étoile. L'autorité urbaine, qui a promis de leur apporter une assistance par une prise en charge appropriée, n'est pas encore passée à l'action. Entre-temps, l'on apprend qu'au ministère des Affaires sociales, une structure a entamé un travail de cartographie pour identifier tous les sinistrés en vue d'organiser une assistance humanitaire. Selon les prévisions météorologiques, de nouvelles pluies sont à redouter. La situation risquerait encore d'empirer.

A.D.

OCCUPATION ILLÉGALE DES CONCESSIONS

Le Ceprodhec dénonce l'entêtement des hommes en uniforme

Cette ONG de défense des droits de l'homme appelle à l'implication personnelle du chef de l'Etat en vue de remettre les propriétaires de ces étendues dans leurs droits.

Le Centre de promotion, de protection et de défense des droits de l'Homme (Ceprodhec), a organisé, le 8 décembre à son siège de Kintambo, une autre rencontre avec les professionnels des médias, après son point de presse du 28 septembre. L'ONGDH a insisté, dans cette activité, dans sa dénonciation des cas de spoliation et d'occupation illégale des concessions appartenant à autrui à Ngaliema, à Kinshasa, et à Kasangulu, dans Kongo central. Dans une évaluation des résultats de son action, notamment l'ultimatum lancé aux spoliateurs de vider les concessions, le directeur national du Ceprodhec-RDC, Guillaume Muzambakani, a noté que sur les 100% des chantiers ouverts dans la concession Bieme Ngalisame Richard, 85% ont suspendu les travaux de construction. Ces derniers auraient respecté, selon cet activiste des droits de l'Homme, les circulaires et ordres intimés par le gouvernement, à travers le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, notamment par l'autorité urbaine de la ville-province de Kinshasa. « Les propriétaires de ces concessions avaient saisi l'autorité publique pour solliciter le retrait du site des hommes en uniforme et le rétablissement de l'ordre dans ces concessions », a-t-il expliqué.

Le directeur du Ceprodhec-RDC a, par ailleurs, noté que malgré la circulaire suspendant les travaux de construction jusqu'à ce que le tribunal rende le jugement, des récalcitrants, au nombre desquels il

y a « Mavungu Ngimbi, Véronique Pembele, Dieudonné Masuku, Kirongozi Nyamwasa, Awazi Salumu, Kalume Mabendela et autres » continuent allègrement les travaux de construction.

Cette ONG pense qu'en attendant la mise en place d'une mission mixte constituée de toutes les instances compétentes et proches du dossier, à ce niveau, seule l'implication personnelle du chef de l'État. Selon cet appel, l'ONG attend du président de la République de donner injonction au vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, au gouverneur de la ville, au Commissaire provincial de la police de Kinshasa, au procureur général de la République ainsi qu'à l'auditeur général près le parquet général de Gombe, pour des dispositions qui s'imposent afin d'aider ces victimes des spoliations et occupations illégales à être rétablis dans leur droit et d'obtenir la suspension sinon la démolition complète de ces constructions anarchiques.

En attendant, cette organisation a promis de dénoncer les présumés auteurs de ces violations des menaces de mort et d'immixtion des militaires dans les affaires civiles ainsi que de contrebande qui ont spolié notamment la concession Bieme Ngalisame, tout en sollicitant aux autorités compétentes que ces derniers soient poursuivis pour « des faits pénalement qualifiables commis en l'encontre de la réglementation urbanistique et foncière en vigueur dans le pays ».

Il est rappelé que les autres concessions à problème sont notamment la concession Mayenda appartenant à M. Kulutilla et Minkoti de la chef coutumière Hélène Kisukama.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Implication communautaire, un facteur de réussite de la campagne de vaccination à Mweka

Trois cent mille vingt-cinq enfants âgés de 0 à 5 ans, cible de l'antenne du Programme élargi de vaccination (PEV) de Mweka, dans la nouvelle province du Kasai, viennent d'être immunisés contre la polio. Cela grâce aux journées locales de vaccination organisées par le ministère de la Santé publique à travers son programme élargi de vaccination avec l'appui de ses partenaires tels que l'Unicef et l'OMS.

Le territoire de Mweka qui fait partie de l'antenne PEV de Mweka, situé à 250 km de Kananga avec ses quatre zones de santé (Mweka, Kakenge, Bulapi et Mushenge) a vacciné les enfants contre la polio. Dans les vingt-quatre aires de la zone de santé urbano-rurale de Mweka, des équipes de vaccinateurs ont été éparpillées partout pour vacciner les enfants contre la polio en leur administrant les deux gouttes de vaccin polio oral. Au total, pour la zone de santé de Mweka, trente-huit mille sept cent trois-huit devaient être vaccinés.

Lors de cette campagne, les vaccinateurs n'ont pas connu des cas de résistance, parce que les parents ont compris l'intérêt qu'il y a à faire vacciner leurs enfants. « En tout cas, les parents ont bien compris l'importance de la vaccination, ils ne refusent pas la vaccination. Il n'y a pas de cas de résistance. Nous vaccinons les enfants sans problèmes... », explique ce vaccinateur qui se dit content de sauver la vie de mil-

liers d'enfants congolais contre la polio en leur administrant deux gouttes qu'il qualifie de vital.

L'implication de la communauté à Mweka, conséquence d'une bonne sensibilisation, a contribué à la réussite des journées locales de vaccination, qui viennent d'être organisées dans ce coin de la RDC, dans l'objectif d'éliminer du territoire national la circulation du polio virus sauvage. Cette sensibilisation faite par les mobilisateurs et autres relais communautaires a permis aux parents de comprendre l'importance de la vaccination. Comme l'a si bien déclaré cet homme, la cinquantaine révolue dont l'enfant a été vacciné. Mon enfant, dit-il, a été vacciné contre la polio pour qu'il ne soit pas victime de cette maladie qui entraîne la paralysie des membres inférieurs. Comme il n'y a pas de traitement contre cette maladie à part le vaccin, je préfère le faire vacciner. Ceux qui s'opposent à la vaccination, ils exposent tout simplement leurs enfants à la polio et une fois atteint par cette maladie, l'enfant sera handicapé toute sa vie. « *Quelle charge pour ces parents* », s'exclame-t-il.

Pour toucher tous les enfants concernés par ces journées locales de vaccination qui se sont déroulées du 3 au 5 décembre dernier, le quatrième jour étant réservé à la récupération des enfants qui n'ont pas été vaccinés durant les trois jours prévus, la stratégie porte-à-porte a été ap-

pliquée.

La stratégie la plus utilisée, souligne le médecin chef de zone de Mweka, le Dr Norbert Mboney, est celle dite de porte-à-porte. Cette stratégie veut que les vaccinateurs aillent d'un ménage à un autre pour vacciner les enfants. Dans les lieux de forte affluence comme les écoles, les Églises, les marchés, nous recourons aux stratégies fixes ou encore fixes avancés. Des coordonnateurs des aires de santé, des superviseurs de proximité ont tous été mis à contribution.

Pour le médecin chef d'Antenne du PEV/Mweka, le Dr Gabriel Kwete, les stratégies qui ont été mises en place découlent des recommandations issues de la première phase de vaccination. Durant cette campagne de vaccination, toutes les catégories d'acteurs ont été représentées surtout les vaccinateurs et les pointeurs. A ceux-ci s'ajoutent les superviseurs de proximité, ayant pour mission de suivre les équipes partout où elles vont et les superviseurs des axes, pour leur part, devraient assurer la coordination des activités dans les aires de santé et envoyer les résultats dans les bureaux centraux. C'est grâce à toutes ces stratégies et à l'implication de la communauté que les journées locales de vaccination se sont bien déroulées à Mweka, dans la nouvelle province de Kasai, cela en dépit du mauvais état de route.

Aline Nzuzi

KINSHASA

Le PNLs organise une vaste campagne de dépistage volontaire du VIH-sida

Dans la continuité des activités commémoratives de la 27^e journée mondiale de lutte contre le sida, célébrée le 1^{er} décembre, journée placée sur le thème national « Plus d'engagement et plus de ressources pour mettre fin au sida d'ici 2030 », le Programme national de lutte contre le sida (PNLS) du ministère de la Santé publique organise dès ce 10 décembre jusqu'au 29 février 2016 cette campagne.

Durant les trois mois de cette campagne à base communautaire, les populations les plus vulnérables, notamment les personnes vivant avec le VIH-sida, les jeunes, les filles et les enfants de moins de quinze ans sont ciblées ainsi que toute personne soucieuse de connaître son statut sérologique. Les activités se dérouleront dans plusieurs formations médicales de la ville de Kinshasa, notamment à l'hôpital général de référence de Kinshasa, les centres PNLs, Ifasic et l'ISP/Gombe. « *L'objectif de cette campagne de dépistage volontaire est de rappeler à chacun la connaissance de son statut sérologique* », explique le médecin directeur du PNLs, le Dr Franck Fwamba au cours du point de presse qu'il a dernièrement animé au siège de ce programme pour annoncer l'organisation de cette campagne. Pour lui, le gouvernement congolais qui a disponibilisé des moyens pour la réussite de cette campagne tient à ce que tout congolais connaisse son statut

sérologique pour adopter un comportement responsable pouvant aider le pays à atteindre son objectif fixé par le chef de l'État, celui d'une génération sans sida. Cette campagne, renchérit-il, ne passera que par le dépistage et la détection des personnes vivant avec le VIH pour qu'elles soient mises sous traitement antirétroviraux. Pour le Dr Franck, il est temps que le pays puisse intensifier le dépistage pour « nous permettre de mieux maîtriser cette épidémie parce que la RDC est dans cette vision mondiale sous le leadership du président de la République qui a promis, il y a cinq ans, une génération sans sida ». Dans cette optique, poursuit-il, le pays a enregistré des progrès très significatifs en ce qui concerne la réponse au VIH.

Pour preuve, de quarante-trois mille personnes sous traitement antirétroviraux il y a cinq ans aujourd'hui, on est à plus de cent neuf mille personnes sous traitement, soit une proportion de 70% des femmes et 10% des enfants de moins de 15 ans. Cependant, souligne-t-il, la proportion des Congolais qui connaissent leur état sérologique reste à améliorer. 8% des femmes et 7% des hommes connaissent leur statut sérologique en République démocratique du Congo. C'est pourquoi le pays s'est engagé dans une vaste campagne de dépistage qui reste la voie obligée pour atteindre une génération sans sida.

A.Nz.

DROITS DE L'HOMME

Le gouvernement dénonce la mauvaise foi du BCNUDH

Pour le ministre de la Justice, Alexis Tambwe Mwamba, il s'agit d'un rapport imprécis et de mauvaise foi qui vise à ternir l'image des forces de sécurité.

Le dernier rapport du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme (BCNUDH) portant sur les violations des droits de l'Homme et les restrictions des libertés individuelles en RDC continue à faire des vagues. Ce document ne ménage pas le gouvernement qu'il accuse notamment « d'atteinte à la sécurité de ceux qui expriment des opinions critiques concernant ses actions ». Comme il fallait s'y attendre, la réaction de l'exécutif national ne s'est pas fait attendre. C'est par le ministre de la Justice et Garde des sceaux, Alexis Tambwe Mwamba, qu'est venue la réplique.

L'occasion était donnée à l'officiel congolais de remettre cette structure onusienne à sa place tout en lui rappelant la collaboration censée caractériser les rapports entre elle et le gouvernement de la RDC. Pour Alexis Tambwe Mwamba, le dernier rapport de l'ONU sur la situation des droits de l'Homme en RDC est simple-



Le ministre Alexis Tambwe Mwamba

ment déconnecté des réalités. Ce document se caractérise, selon lui, par un manque criant d'objectivité mais aussi par des imprécisions sur fond d'un procès d'intention et des contre-vérités. Il stigmatise, par ailleurs, les accusations gratuites que contient ce rapport qui reflète à ses yeux la mauvaise foi de ses rédacteurs. Le ministre a fait ressortir une contradiction qui remet en cause toute la trame du rapport. En effet, note le ministre, le BCNUDH affirme dans son rapport avoir vérifié toutes les informations auprès de différentes sources et se

contredit seize pages plus loin en déclarant n'avoir pas mené à bien ses investigations pour cause de restrictions diverses. « *Le Bureau conjoint fait preuve de partialité dans son rapport, il se fait l'avocat de l'opposition politique, des acteurs des médias, de la société civile qu'il présente comme des victimes...* », a martelé Alexis Tambwe Mwamba.

Évoquant les obligations légales auxquelles ces acteurs sont assujettis dans l'exercice des différents droits de l'Homme qui seraient violés, le ministre ne partage pas l'idée d'en faire des saints hommes irréprochables. Tout en reconnaissant qu'il existe quelques dérapages dans le chef des policiers et des éléments des Fardc dans l'exécution des tâches des services de défense et de sécurité, il réclame des dénonciations avérées et des indications précises des présumés auteurs des violations des droits de l'Homme : identités et adresses, etc. Sans ces données, a-t-il déclaré, il est impossible au gouvernement de vérifier ces allégations.

Alain Diasso

CROISSANCE INCLUSIVE

Kinshasa dans le top quinze des villes africaines à fort potentiel

L'édition 2015 du MasterCard African Cities Growth Index a retenu soixante quatorze villes africaines réparties en trois catégories, à savoir les grandes, les moyennes et les petites. La capitale congolaise est la quinzième ville la plus grande avec plus d'un million d'habitants citée dans cet indice.

Selon l'auteur, le géant mondial des solutions de paiement MasterCard, le classement en question se fonde sur un modèle d'évaluation comportant un certain nombre d'indicateurs dont le PIB par habitant, l'accès à l'électricité et à l'eau pour la population urbaine, la santé, l'éducation, la bancarisation des citoyens, la participation des investissements directs étrangers dans le PIB et la croissance des dépenses des ménages. Il y a eu également d'autres indicateurs qui ont influé sur cette sélection des villes à fort potentiel. On a cité la qualité de la gouvernance, le contrôle de la corruption, la croissance démographique, la stabilité politique, l'absence de violence et la part de la classe moyenne dans l'en-

semble de la population.

L'Afrique de l'Est ouvre le bal pour une année consécutive. En effet, Maputo, en Mozambique, est classée comme la première ville africaine, écartant ainsi Accra, au Ghana, qui figurait à la première place du classement 2013 et 2014 avant la dégradation de son économie. Le choix de la ville mozambicaine se justifie par le poids des investissements directs étrangers dans le PIB, le bon climat des affaires et l'efficacité globalement satisfaisante des institutions. Ensuite, il y a le Maroc avec la ville de Casablanca à la deuxième position. Puis vient Lagos, au Nigéria. Les autres grandes villes sont Abidjan, Dar Es Salam, Abuja, Accra, Lusaka, Nairobi, Kumasi, Port Harcourt, Rabat, Fès, le Caire, Kinshasa, Alger, Brazzaville, Kigali, Yamoussoukro et Ibadan fermant ainsi le top 20. Dans la catégorie des villes moyennes entre 500 000 et un million d'habitants, il y a une deuxième ville congolaise, en l'occurrence Kisangani, dans l'est de la RDC.

Laurent Essolomwa

KORA AWARDS 2016

Werrason dans une prestigieuse catégorie

La liste des nominés aux Kora Awards a été rendue publique le 3 décembre.

La cérémonie des Kora Awards se déroulera à Windhoek Country Club en Namibie, le 20 mars 2016. Plusieurs artistes de la RDC figurent parmi les nominés à cette compétition musicale africaine. L'artiste musicien Werrason est nominé dans la catégorie « Legendary », qui va primer les légendes de la musique en Afrique dont le succès est constamment renouvelé grâce à leurs performances artistiques. Il s'agit de l'une des plus prestigieuses catégories dans laquelle figurent des artistes dont la renommée a dépassé les frontières de l'Afrique. Werrason a ainsi posté un message sur son compte Facebook officiel pour inviter ses fans à voter pour lui. « Je remercie monsieur Adjovi et toute son équipe de Kora pour cette reconnaissance envers mon travail car je suis nominé dans la catégorie des artistes légendaires d'Afrique pour Kora awards 2016. Mais alors ne tardez pas chers fans de voter pour votre star car si on arrive à gagner cet award, c'est à vous que reviendra cet honneur. Vous faites ma force et ma célébrité d'artiste le plus populaire mais alors prouvons-le. », a indiqué la star congolaise. Dans cette catégorie figure également l'Égyptien Amr Diab l'un des chanteurs les



Les artistes de la catégorie «Legendary» aux Kora awards 2016

plus populaires en Égypte et dans le monde arabe. Il est le premier chanteur arabe à avoir gagné à trois reprises la World Music Award pour les meilleures ventes au Moyen-Orient. Les autres candidats sont la Sud-Africaine Yvonne Chaka Chaka, l'éthiopien Teddy Afro, le duo nigérian P-Square et la Sénégalaise Coumba Gawlo.

La RDC bien représentée

Le rappeur Maître Gims, originaire de la RDC, est nominé dans la catégorie « Meilleur artiste de la diaspora » ; Le groupe Bana C4 défendent les couleurs du pays dans la catégorie « Meilleur groupe d'Afrique » grâce à leur titre « Nalela yo ». Dans

la rubrique « meilleur groupe traditionnel d'Afrique », on retrouve les Bayuda du Congo avec leur œuvre « Tshintua Ndemba ». Cindy le cœur, chanteuse et directrice artistique du Quartier Latin, est présente dans la catégorie « meilleure artiste féminine d'Afrique centrale » avec le titre « Elixir » chanté en featuring avec Koffi Olomide. Pour sa part, Ferré Gola représentera la RDC dans la rubrique « meilleur artiste masculin d'Afrique centrale » grâce à son titre « Seben ». Dans cette catégorie figure également l'artiste du Congo-Brazzaville Trésor Mvoula avec l'œuvre « Volant hydraulique ».

Patrick Ndungidi

DIVISION 1/ZONE OUEST

Pas de vainqueur entre DCMP et Elima, V.Club bat Nord Sport

Le championnat national continue sans désemparé dans la zone de développement ouest. Les deux favoris de ce site jouaient à Matadi dans la province du Kongo central, contre deux clubs locaux. DCMP a fait match nul avec Elima, alors que V.Club a plié Nord Sport.

Leader de la zone de développement ouest du championnat national de football, le Daring Club Motema Pembe a tenu en échec, le 8 décembre, au stade Damar de Matadi, la formation de TC Elima à Matadi, par un but partout, en match comptant pour la 10^e journée de la Division 1. Les Immaculés de Kinshasa ont ouvert la marque par l'attaquant français Kevin Parsemain sur balle arrêté à la 36^e minute. Mampuya Makaya a égalisé pour les Monstres de Matadi à la 81^e minute.

Alors que DCMP faisait match nul le mardi, l'AS V.Club a raflé les trois points de la victoire face à la formation de Nord Sport, le 9 décembre toujours au stade Damar de Matadi. Les Dauphins Noirs de la capitale RD-congolaise l'ont emporté par trois buts à un, grâce à un triplé de l'attaquant international Jean-Marc Makusu Mundele (55^e, 78^e et 83^e minute). On souligne qu'il est entré en deuxième période à la place de Kule Mbombo pour faire une partie exceptionnelle couronnée par cet hat-trick.

D'autres matchs de la zone de développement ouest ont été programmés pour mercredi, mais dont on n'a pas encore les résultats. A Kinshasa au stade Tata-Raphaël pour le compte de la 10^e et 11^e journée, l'AS Dragons/Bilima devrait affronter Shark XI FC à 15h30. Bien avant, Racing Club de Kinshasa allait s'expliquer avec SC Rojolu. Dans la zone centre sud selon le programme de la 11^e journée, CS Don Bosco s'opposait le même mercredi au stade TP Mazembe à Lubumbashi, à l'AS New Soger à 15h30. Et au stade Kibasa Maliba à 13h30, FC Lubumbashi Sport jouait contre AS Bantous; et à 15h30, le FC Saint-Éloi Lupopo en découdrait avec l'US Tshinkunku de Kananga. Au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi, SM Sanga Balende recevait JS Groupe Bazano.

M.E.

FOOTBALL

Rémy Mulumba autorisé à jouer pour la RDC, le dossier Mpoku en voie de régularisation

Rémy Mulumba et Paul-José Mpoku ont manifesté leur volonté de jouer pour la RDC, pays d'origine de leurs parents. Si la Fifa vient d'autoriser le premier a finalement porté le maillot des Léopards après avoir été international français dans une sélection des jeunes, le deuxième dont le dossier serait en bonne voie de régularisation doit encore patienter.

C'était le souhait des sportifs congolais, celui de voir le milieu récupérateur binational Rémy Mulumba (Lorient/France) endosser enfin en match officiel le maillot des Léopards de la République démocratique du Congo. La Fifa vient de régulariser son dossier, lui qui a évolué dans la sélection des jeunes de France. Il devrait donc changer de fédération d'apparte-

nance. La nouvelle a été livrée par www.actu.cd qui rapportait en fait les propos du président de la Fédération congolaise de football association (Fécofa), Constant Omari Selemani. « La lettre officielle de la Fifa parviendra à la fédération par courrier physique dans les prochaines heures », fait savoir le site cité.

On apprend aussi que le dossier d'un autre joueur binational, Paul-José Mpoku, est sur le point d'être régularisé afin qu'il joue lui aussi pour la RDC, pays d'origine de ses parents. La Fédération belge de football, indique-t-on, a finalement envoyé le palmarès du joueur à la Fécofa afin de compléter son dossier pour le transmettre à la Fifa. Ces deux joueurs, anciens internationaux chez les jeunes en France et en Belgique, avaient manifesté leur désir de jouer pour le pays d'origine de leurs parents. Après la CAN 2015 en Guinée Équatoriale (médaillon de bronze pour la RDC), Paul-José Mpoku avait alors pris la décision d'opter pour les Léopards. Joignant l'acte à la



Paul-José Mpoku

parole, il avait pris part au stage des Léopards en mars 2015 en Dubai assorti de deux matchs amicaux contre l'Irak. Quant à Rémy Mulumba, au départ blessé à son retour à Lorient après un prêt à Auxerre (qui a disputé la finale de la Coupe de France), il a effectué le voyage de Kinshasa pour les formalités relatives à l'obtention du passeport RD-congolais. Ensuite, il a participé au stade des Léopards

à Mons en Belgique et aussi à celui de Visé toujours en Belgique sanctionné par le double succès de la RDC contre le Nigeria et le Gabon.

Les deux pourront être très utiles à la sélection RD-congolaise conduite par le coach Florent Ibenge qui affiche clairement ses ambitions de se qualifier pour la Coupe du monde Russie 2018.

Martin Engimo



Rémy Mulumba

ALIMENTATION ET SANTE

Le vinaigre: quelle place dans l'alimentation?

Le terme « vinaigre » provient du mot composé « vin aigre », c'est-à-dire du vin acide, car le vin a été l'une des matières premières ou solutions aqueuses alcooliques connues pour préparer un vinaigre de qualité.

Dans l'antiquité, on a connu le vinaigre chez les Hébreux, les Grecs et les Romains.

Comment fabrique-t-on le vinaigre ?

La fermentation acétique du vinaigre est déclenchée par certaines bactéries, Acétobacter, présentes dans l'air ou ajoutées volontairement dans le vin, transformant l'alcool en acide acétique. Elles forment une pellicule appelée la « mère de vinaigre » qu'il faut avoir soin de ne pas rompre. Les Acétobacters, microbes responsables de la transformation de l'alcool en acide acétique, sont très aérophiles. En effet, ils exigent une aération très intense pour réaliser cette opération, et une anaérobiose, c'est-à-dire un manque d'air, même transitoire, risque de tuer ces micro-organismes. Parfois lorsque la concentration en acide acétique formé est trop importante par rapport à l'alcool résiduel, l'acide lui-même est dégradé en gaz carbonique (CO2) et en eau (H2O).

En dehors du vin pris comme matière première, on peut utiliser à la place une solution diluée d'alcool. Dans l'un ou l'autre cas, il faut observer une température comprise entre 25 et 30°C.

Quelle est la composition du vinaigre ?

Le vinaigre commun comporte une concentration d'environ 4 à 8 % en masse d'acide acétique, encore nommé acide éthanoïque, avec des faibles concentrations ou des traces non négligeables d'acide tartrique et d'acide citrique typiques des vinaigres naturels.

Quelle est la qualité d'un bon vinaigre ?

Le produit fini doit contenir au moins 4 % d'acide acétique, c'est-à-dire 4 g d'acide pour 100 ml de liquide. Cette norme est possible seulement avec des fruits donnant un jus contenant au moins 8 % de sucre fermentescible.

On trouve plusieurs vinaigres dans le commerce : le vinaigre de vin, de cidre, de riz, de malt, à l'ail...

Quelles sont les vertus du vinaigre ?

On appelle vinaigre « l'élixir de jeunesse ». Il est riche en oligo-éléments comme le calcium, le soufre, le fer, le silicium, le bore, le phosphore, le magnésium, le potassium et le fluor. Il est aussi riche en pectines, en vitamines notamment celles du groupe B et la vitamine D, en acides aminés essentiels et en enzymes. Dans l'art culinaire, le vinaigre joue aussi un rôle important depuis des temps immémoriaux car au-delà de la confection des vinaigrettes et des marinades, de l'usage condimentaire, ses qualités antiseptiques étaient très utiles avant l'apparition des réfrigérateurs pour la conservation des aliments. Le vinaigre sert aussi, entre autres, à attendrir la viande, à transformer des légumes nature en marinades...

Il n'est pas superflu de signaler que le vinaigre a bien d'autres usages non alimentaires.

Par Ange KOUNKOU, Président de l'Association pour la Promotion des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC)

FOOTBALL

Démarrage de la nouvelle saison

Le président de la Ligue départementale de football du Kouilou, Ferdinand Mampassi, a lancé le week-end dernier au Complexe sportif de la ville océane l'ouverture de la saison sportive 2015-2016 au cours de la cérémonie de clôture de la précédente saison 2014-2015.

La saison sportive 2014-2015 s'est achevée le 5 décembre malgré sa durée au niveau national. « La saison a duré mais l'enfant à quand même vu le jour puisque la ligue a toujours tenu au bon déroulement du championnat », a souligné Ferdinand Mampassi. En effet, la cérémonie qui a marqué sa clôture a été jumelée à l'ouverture de la nouvelle saison. Elle a permis à la ligue du Kouilou de récompenser les meilleures équipes et les joueurs de D1, D2

ainsi que les dirigeants des clubs de la ligue d'élite. En 1ère division (D1), la formation de Total, première du championnat, a reçu le grand trophée et l'ASP le deuxième. Dans cette catégorie, Tancy Loemba a été consacré meilleur buteur de la saison en D1 avec quinze buts.

En D2 le premier trophée a été emporté par Tout-Puissant Caïman et le deuxième par Atlanta. Le prix du meilleur buteur de cette catégorie a été décerné à Daïssa Adissa de Benin sport, vingt buts. Les trophées de fair-play ont été respectivement remis à l'équipe de LEA et au centre Mirigno.

La Ligue a aussi attribué des diplômes d'honneur aux autorités administratives et politiques de la place pour leur assistance

morale ainsi qu'aux présidents de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), Jean Michel Mbono. Par ailleurs, les présidents des clubs d'élites ayant pris part aux différents championnats de la ligue ont reçu des diplômes de mérite ainsi que ceux de Total et ASP.

Rappelons que vingt et une équipes de la capitale économique ont participé la saison dernière aux compétitions de la ligue et de la Fécofoot. Cette cérémonie de clôture de la saison passée et celle d'ouverture de la nouvelle saison sportive 2015-2016 a été honorée de la présence du directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique, Joseph Ndinga Biangou.

Charlem Léa Legnoki

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Des progrès accomplis selon l'OMS

Un récent rapport de l'OMS sur le paludisme affirme que des progrès ont été accomplis dans la lutte mais qu'il ne faut pas baisser les bras.

Le rapport 2015 de l'Organisation mondiale de la santé sur le paludisme indique que les progrès accomplis par toutes les mesures de prévention et de soin en 15 ans sont louables: six millions de morts évités, mais la lutte doit continuer. Car il resterait encore 3,2 milliards de personnes sur la planète à risque de paludisme, soutient l'OMS. Plus de la moitié des 106 pays qui, en l'an 2000, avaient affaire avec un paludisme endémique chez eux sont parvenus à réduire les nouveaux cas de 75%, spectaculaire !..

Et même si l'Afrique reste toujours, de loin, le continent le plus menacé par cette maladie, elle affiche des résultats remarquables dans le domaine de la prévention, selon l'OMS. « Dans la zone Afrique, la prévention a porté des résultats importants », affirment les spécialistes. L'arme la plus efficace y a été l'emploi quasi-généralisé de la moustiquaire imprégnée : le produit-repoussoir a permis

d'épargner des vies sans grever sur le budget des ménages pauvres. Car le plus souvent, ces moustiquaires sont distribuées, et quand elles sont vendues, elles le sont à des prix bas, de sorte que tout le monde peut se les offrir.

Mais le travail doit se poursuivre dans toutes les directions. Aussi bien dans la prévention par la généralisation de la moustiquaire imprégnée, l'administration des antipaludiques de prévention ou de soins existants (comme l'artémisinine) doivent aller de pair avec l'implication des laboratoires de recherches. La prévention ne doit pas seulement reposer sur la découverte de molécules nouvelles, elle peut passer aussi par le combat contre le moustique inoculateur de la maladie par des moyens naturels.

Une des pistes les plus en plus encouragées par les scientifiques aujourd'hui est celle du recours aux « moustiques OGM », des moustiques génétiquement modifiés. On sait que c'est l'anophèle qui introduit, par une pique à l'homme, le paludisme. Les scientifiques tablent sur une mesure qui rendrait la reproduction de tels moustiques difficile ou qui rendrait leur retransmission du mal impos-

sible. « Nous savons ce qui fonctionne, le défi maintenant est celui de faire davantage », a indiqué Mme Margaret Chang, la directrice générale de l'OMS.

Et les scientifiques d'ajouter : « Il existe environ 3.400 espèces de moustiques dans le monde, mais c'est l'*Anopheles gambiae* qui constitue le plus important vecteur du paludisme. Cette espèce n'est pourtant que l'une des 800 espèces présentes en Afrique, la supprimer dans certaines zones endémiques ne constituerait pas un risque pour l'écosystème », soutient un chercheur, comme pour prévenir la réaction éventuelle des défenseurs de l'environnement pour qui tout se tient dans la nature.

Supprimer une espèce de moustique serait, pourraient-ils soutenir, ajouter un chaînon manquant à l'équilibre de l'ensemble de la faune. Car il existe de nombreux exemples où, pour améliorer la vie de l'homme, on a supprimé des nuisances fauniques, mais finit par introduire un mal majeur. « Il y a encore du travail à faire », s'accordent à dire des chercheurs à Rome.

Lucien Mpama

DÉLOCALISATION DU MARCHÉ CENTRAL

Certains vendeurs ont du mal à quitter les lieux

Transférés dans deux sites provisoires choisis pour la circonstance, après la démolition de celui-ci, de nombreux vendeurs lorgnent encore l'ancien site du marché central. Ils y reviennent discrètement à chaque instant pour écouler leurs marchandises invendues, malgré l'interdiction des autorités.

Les commerçants du marché central de Pointe-Noire ont été répartis dans deux sites provisoires, après la démolition de l'ancien marché. Au début, ces commerçants étaient enthousiastes à rejoindre ces deux nouveaux sites, mais quelques temps après, certains d'entres-



Image partielle du marché de l'OCH, le jour de son inauguration crédit photo «DR»

eux, ont fait marche arrière et reviennent petit à petit sur leurs pas. À les entendre, plusieurs raisons expliqueraient cette envie de retourner sur l'ancien site du grand marché. La première serait liée à la distance.

En effet, disent-ils, certains clients ont de la peine à faire plusieurs kilomètres de plus de leur trajet habituel pour aller dans l'un des deux sites choisis pour la circonstance. Pour cela, bon nombre finissent par s'approvi-

sionner dans les boutiques de quartier ou encore dans les petits marchés environnants.

La deuxième raison semble être liée à la mévente des produits, à laquelle il faut ajouter l'heure de démarrage du marché.

Cette crise fait que, certains vendeurs reviennent discrètement dans l'ancien marché pour tenter d'écouler leurs produits invendus.

« Jusque là, on n'arrive pas à faire de bonnes recettes par ici, les clients viennent timidement, contrairement au grand marché où on faisait de bonnes affaires », raconte un vendeur du marché de l'OCH.

Hugues Prosper Mabonzo

COP 21

Pouria Amirshahi : «L'imagination vient souvent des pays qui sont contraints de se passer de moyens»

Pouria Amirshahi est député des Français résidant en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest. Il évoque le rôle de la société civile.

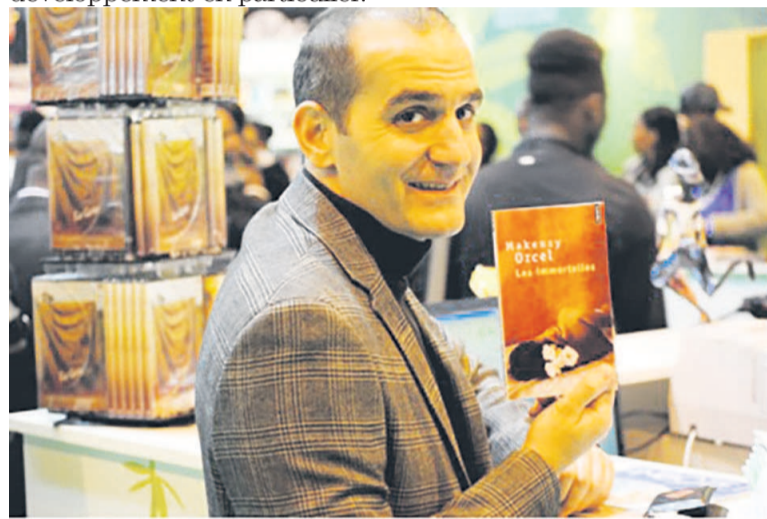
Les Dépêches de Brazzaville. Quels sont les enjeux spécifiques liés au développement durable pour votre circonscription ?

Pouria Amirshahi. Dans les 16 pays de ma circonscription, on retrouve l'ensemble des enjeux qui touchent les pays en développement : comment se développer de manière non polluante, comment financer l'adaptation de son territoire à des impacts du changement climatique qui s'observent déjà, tout en luttant contre la pauvreté, et cela avec des budgets très limités : ce sont des défis que les pays africains connaissent bien. J'ajouterai une chose : les négociations internationales, et c'est le cas pour la COP 21, se font souvent de manière intensive, en anglais, sur des dossiers très techniques. Les pays francophones peinent à imposer l'utilisation du français comme langue de travail.

D.B. Quelle est la position particulière d'un représentant des Français de l'étranger dans la cop 21 qui représentent des États ?

P.A. Les Français de l'étranger sont témoins du changement climatique et beaucoup s'engagent concrètement, d'autant que la COP 21 a été accueillie par la France. Si la COP 21 est une négociation entre États, on observe aussi que la mobilisation des sociétés civiles est forte, car le changement climatique est un enjeu crucial de société, qui

nous concerne toutes et tous. Mon rôle est de porter ces préoccupations, de travailler à ce que d'autres modes de développement soient rendus possibles. La France peut y contribuer avec son aide au développement en particulier.



DB. Quelle peut être l'implication de la société civile dans cette COP 21 ?

P.A. Les sociétés civiles fourmillent d'initiatives et d'idées originales qui permettent de donner à voir ce que peut être le monde de demain. C'est une action fondamentale : montrer que les sociétés sont en marche, développent des alternatives et créent un monde plus durable, plus juste. La COP 21 est le moment pour faire grandir ces voix et mettre en lumière d'autres voies de développement qui émergent dans de nombreux pays. L'imagination vient souvent des pays qui sont contraints de se passer de moyens.

D.B. Quelle action serait pertinente ?

P.A. Ce qui serait pertinent, c'est que cette mobilisation de la société civile soit entendue, que les États qui les représentent agissent collectivement et que de cette négociation sorte un accord ambitieux. Concrètement la priorité selon moi doit être affectée à la reconstruction des États fragiles, faillis ou en

faillite. Sans cela pas de paix ni de développement possible.

D.B. La Lutte contre le réchauffement climatique peut-elle constituer une opportunité pour réfléchir collectivement aux conditions d'existence d'une mondialisation ou d'une croissance durable ?

P.A. C'est plus qu'une opportunité, c'est une nécessité. En même temps que l'on réfléchit à des modes de développement nouveaux, il est indispensable de mettre au centre l'idée de justice : le développement doit être juste et équitable autant qu'il doit être durable.

D.B. N'y a-t-il pas injustice à demander aux pays en développement de sacrifier ce développement

pour l'écologie là où les pays occidentaux se sont développés sans prendre en compte l'écologie ?

P.A. En effet, il y a une injustice, les pays occidentaux ont été historiquement les premiers pollueurs, tandis que les pays en développement sont les premiers affectés par les impacts du changement climatique. C'est pour cette raison que nous devons prendre nos responsabilités et contribuer au financement de l'adaptation, comme nous nous y sommes engagés lors de la conférence de Copenhague en 2009. Mais il ne s'agit pas de sacrifier le développement pour l'écologie : le développement, pour être durable et juste, doit se faire différemment.

D.B. Comment faire en sorte que la lutte contre le réchauffement climatique et les normes qui seront adoptées ne soient pas des freins pour le développement de l'Afrique ?

P.A. En envisageant le développement différemment. Ce qui est important n'est pas le développement en soi, mais un développement qui profite aux populations et qui est durable. Par exemple, plutôt qu'une agriculture industrielle intensive et polluante, investir dans l'agro-écologie permet de développer une agriculture réellement durable et de garantir la sécurité alimentaire d'agriculteurs qui sont souvent en Afrique parmi les populations les plus pauvres.

D.B. Concernant la région du Bassin du Congo, la

déforestation est un sujet grave et l'équilibre du climat mondial est en lien étroit avec le climat européen et africain ?

P.A. Le Bassin du Congo héberge la plus vaste forêt tropicale après l'Amazonie. Sa déforestation est donc en effet un sujet grave, avec un impact sur toute la planète car elle est responsable d'une partie des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

D.B. Que pensez-vous de ces dérèglements climatiques et des migrations climatiques que cela peut entraîner à terme ?

P.A. Il est logique que du fait de la hausse des températures, de la raréfaction des terres arables et des guerres, de plus en plus de personnes migrent. De fait on parle aujourd'hui de réfugiés climatiques, même s'ils ne sont pas reconnus en tant que tel dans les accords internationaux. C'est une question que l'on ne saurait esquiver.

Pouria Amirshahi. Né en 1972 en Iran, arrivé en France en 1976. Député depuis 2012, il est membre de la commission des Affaires Étrangères et préside l'Institut de relations internationales et stratégiques. Engagé en faveur de la francophonie, il est l'auteur d'un rapport d'information sur la francophonie éducative, culturelle et économique intitulé « Pour une ambition francophone ». Pour plus d'informations : <http://www.pouriaamirshahi.fr/>

Propos recueillis par Florence Gabay



Jusqu'à maintenant cantonné aux matchs amicaux, Durel Avounou a signé un contrat de cinq ans avec Caen et sera qualifié début janvier (droits réservés)

FOOTBALL

Durel Avounou signe pour 5 ans au Stade Malherbe de Caen

Arrivé en Normandie depuis cet été, Durel Avounou est officiellement un joueur du SM Caen. Le milieu de terrain international a signé un contrat élite ce mardi. Le joueur formé au CESD La Djiri va donc poursuivre sa formation à Caen, pour deux ans, avant de passer, automatiquement, professionnel pour les trois saisons suivantes. Il est donc d'ores et déjà lié jusqu'en 2020 avec l'actuel troisième de Ligue 1.

Rappelons que le milieu

défensif, au profil à la fois physique et technique, est arrivé en même temps que son coéquipier de La Djiri, Exaucé Ngassaki, qui a lui signé un contrat stagiaire de 2 ans. Majeur depuis fin septembre, Durel Avounou a fait l'objet de négociations entre le CESD et son nouveau club, qui ont apparemment trouvé un terrain d'entente. Tous les voyants sont donc au vert pour le Diable rouge, qui sera qualifié début janvier, dès l'ouverture du mercato d'hiver.

Yvon Pouliquen, l'agent des deux anciens pensionnaires de la Djiri, voit en Avounou des ressemblances avec le Malien Seydou Keita, que le Breton a entraîné à Lorient en 2001-2002 : « Comme Seydou Keita, Durel possède une qualité technique et une qualité de passe au-dessus de la moyenne ». Souhaitons au milieu congolais la même trajectoire que le champion malien, au palmarès impressionnant.

Camille Delourme